l'unité

N° 289 — 5 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 31 mars 1978

BRETAGNE: LE PRINTEMPS SERA NOIR

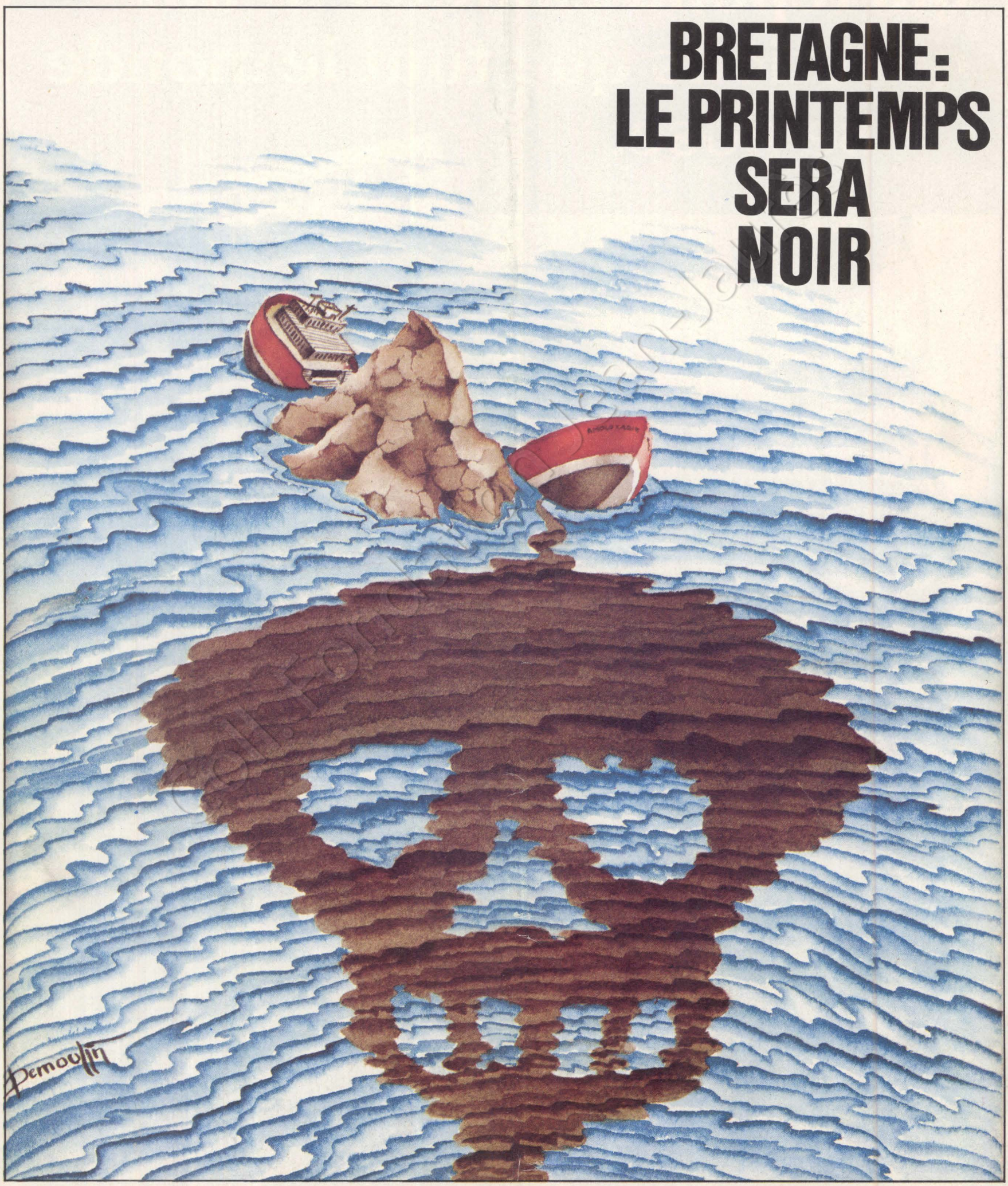

Le premier parti politique qui répond clairement aux questions que tout le monde se pose.

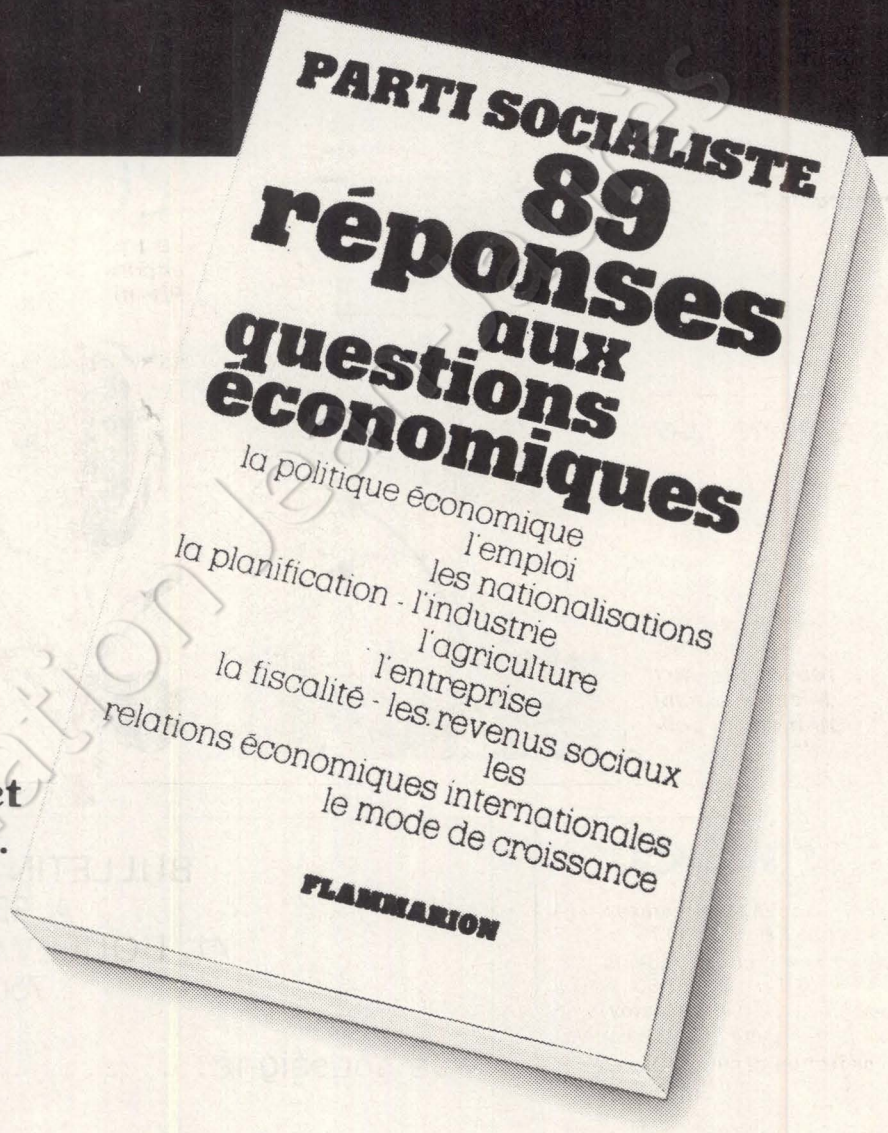

Le plus complet des argumentaires.
128 pages, 8F.

FLAMMARION

Coll. Fondation Jaurès

Synergie, K.E.

sommaire

France

11

A chacun son rôle, par Claude Estier

12

La déclaration de François Mitterrand

13

P.c.f. : Il est urgent d'attendre, par Antoine Violet

14

Les nouveaux élus socialistes, par Emmanuèle Plas

16

Nos lecteurs ont la parole

Les entretiens de « l'Unité »

21

Cette semaine Jacques Moreau (C.f.d.t.) et Jacques Delors (P.s.) répondent aux questions de Michèle Kespi et Christine Cottin sur la politique contractuelle

5 à 10

Bretagne : le printemps sera noir, par Marie-José Bernardot

Noirs pressentiments, par Alain Bombard

Noire incurie !, par l'amiral Sanguinetti

Le drapeau noir flotte sur les murs, par Frédérique de Gravelaine



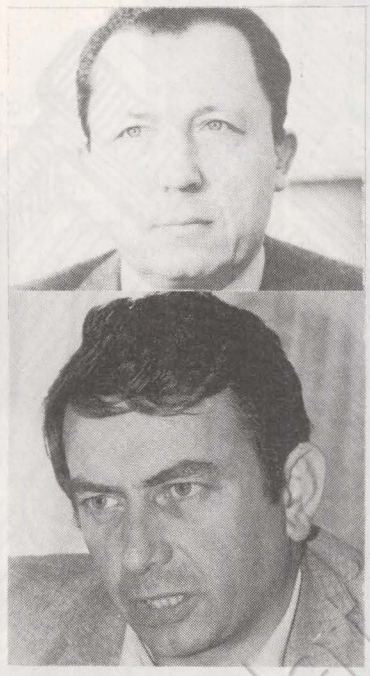

Monde

26

Lettre à ceux qui se soucient encore du Chili, par Francis Pisani



Spectacles

30

Les baladins de la politique, par Jacques Erwan



PHOTOS ET DESSINS

A.f.p. (pages 5, 7), Bodis (page 17), Coureuil (pages 4, 29), Demoulin (pages 1, 27), Keystone (pages 32, 33), Pascal Lebrun (pages 8, 14, 15, 21, 22, 23), Pym (pages 7, 9, 31), Solo (pages 30, 32, 33), Sygma (pages 5, 7, 11), Viva (page 13).

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot. Guy Perrimond

REDACTION
Marie-José Bernardot. Robert Butheau. Christine Cottin. Nicole du Roy. Georges Frameries. Frédérique de Gravelaine. Michèle Kespi. Jean-Paul Liègeois. Jean-Pierre Moulins. Gilberte Muller. Francis Pisani. Emmanuèle Plas. Jean-Loup Revérier. Gabrielle Rolin. Maurice Séveno. Antoine Viollet. Maryse Wolinski.

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision). Mauricette Duchemin (maquette).

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil. Barrigue. Solo. Teich. Lacroux. Pym

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. 878.40.73
Coordination : Ofres, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.

Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41, BOULEVARD DE MAGENTA
75010 PARIS

Je soussigné.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- ▶ abonnement d'un an (150 F) ☐
- ▶ abonnement de six mois (90 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐

par chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source ☐

Date Signature

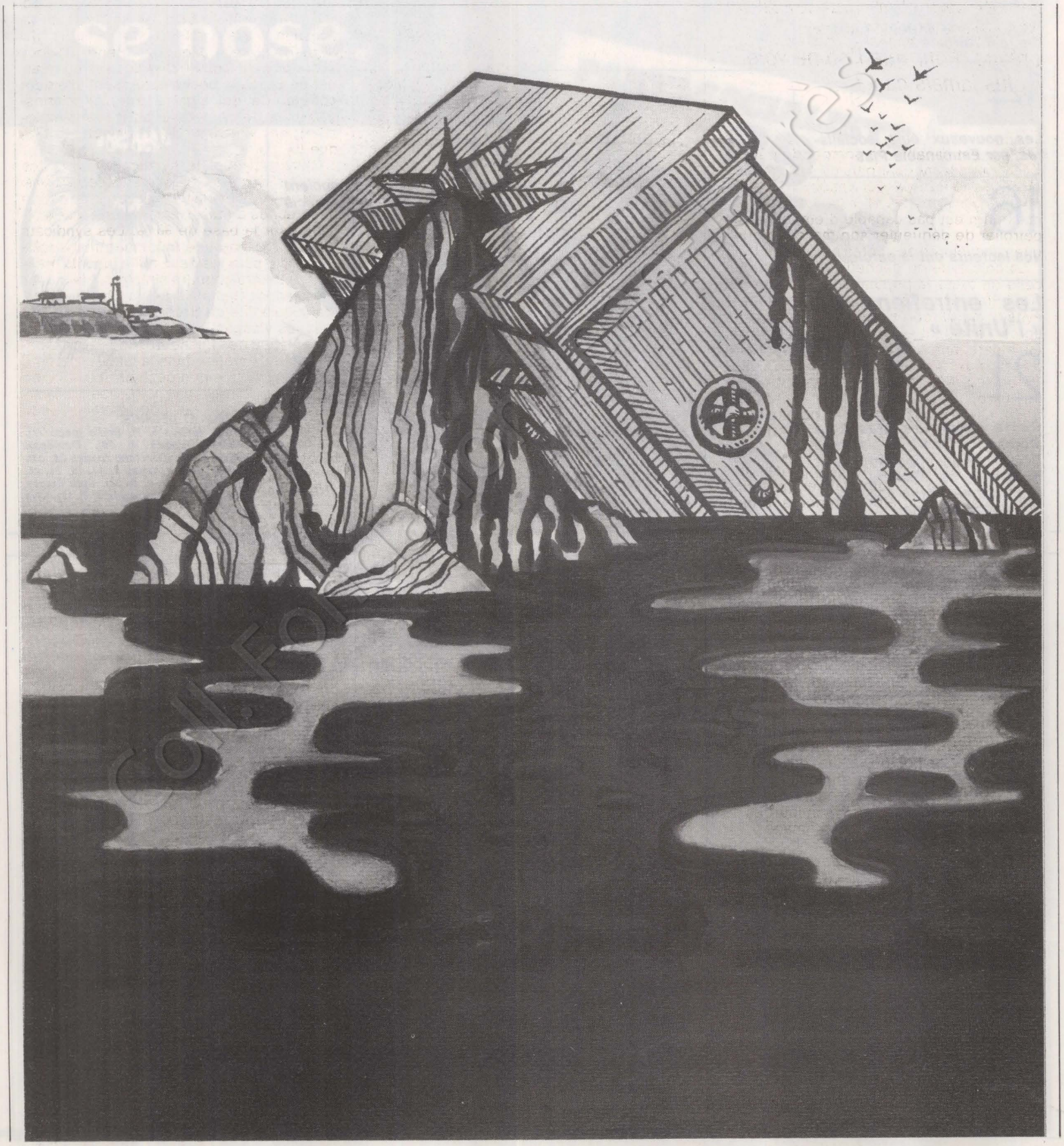

BRETAGNE: LE PRINTEMPS SERA NOIR

Le 1er avril, une manifestation d'ampleur régionale est prévue. Pour que l'on ne voie « plus jamais ça » !

« On est capable de pomper du pétrole sous la mer par plus de 4 000 mètres de fonds, on est capable de fabriquer le Concorde ou d'aller sur la Lune, mais on n'est pas capable d'empêcher un pétrolier de dégueuler son mazout à quelques encablures des côtes bretonnes ! »

La colère de ce pêcheur de Portsall est celle de toute la population de la côte du Nord-Finistère. Car le pire n'a pas été évité : mardi après-midi — douze jours après l'accident —, les pouvoirs publics, en la personne de Marc Bécam, secrétaire d'Etat aux Collectivités locales, alias « Monsieur Marée noire », parlaient même de faire sauter l'épave de l'« Amoco-Cadiz ». « Pour en finir une bonne fois » (sic)... C'est la tempête qui a brisé la coque.

Des 233 000 tonnes de brut conservées dans le ventre du supertanker, pas une seule n'aura donc été épargnée à la mer. « Enfin du pétrole en mer d'Iroise », ironisait une banderole lors d'une des manifestations organisées à Brest.

Il est trop tôt pour établir un bilan. Cent, deux cents, trois cents millions de dégâts ? Entre l'Etat français et les assurances de l'« Amoco-Cadiz », les négociations vont être serrées. Le montant des indemnités dues aux sinistrés dépassera certainement, et de beaucoup, la somme versée par les assurances. Mais ces chiffres ne rendent pas compte de la réalité du désastre.

A la télé, dans les journaux, les images de la catastrophe sont partout : cormoran englué de mazout qui tente en vain de s'envoler et finit par être englouti, rochers souillés, gluants de ce magma noirâtre, écume en deuil, vagues irisées, lourdes de mazout... Mais, au-delà des images flagrantes de cette pollution qui se voit, qui se respire dès que l'on s'approche des côtes souillées, le véritable bilan n'est pas encore fait. « On ne sait pas », disent les pêcheurs. « On ne sait pas », s'inquiètent les hôteliers. « On ne sait pas », avouent les scientifiques.

Certes, à Brest, à Morlaix, à Saint-Brieuc, plusieurs centaines d'« inscrits maritimes » ont déposé leurs rôles. « Ici, il n'y a presque pas de pêcheurs », expliquait, rassurant, le sous-préfet de la région de Brest du « P.c. » établi à Roscoff, l'un des points les plus « chauds » de la marée noire. Une paille ! En fait, si la nappe s'étend plus au nord, vers le Cotentin, c'est cinq mille personnes dépendant des produits de la mer (pêcheurs, ostréiculteurs, goémoniers) qui





sont concernées. Et, d'ores et déjà, elles sont deux mille à être les victimes de la nouvelle marée noire. « Sur la côte du Nord-Finistère, explique Henri Didou, secrétaire du Comité des pêches du quartier de Brest, la pêche est essentiellement côtière. Ce qui signifie que les marins-pêcheurs de ce secteur sont tout simplement en situation de chômage technique ! »

C'est pourquoi le syndicat C.f.d.t. des marins-pêcheurs, qui a mené depuis une semaine les négociations avec la direction des Pêches à Paris, réclame une indemnisation sur la base de 90 %. Les syndicats ont déjà obtenu une indemnité mensuelle de 2 500 F pour les deux mille inscrits maritimes et ostréiculteurs sinistrés. Mais pour combien de temps ? De la pointe Saint-Matthieu à l'île de Bréhat, l'anxiété est sur tous les visages. « Mon père, mon grand-père étaient des pêcheurs, nous avons toujours fait ce métier dans la famille, raconte Joseph Gillet, marin-pêcheur de l'île de Sieck. Je n'arrive pas à réaliser... Comment est-ce que je pourrai faire autre chose à quarante-quatre ans ? Et j'ai une maison de trente millions à payer : comment est-ce que je vais rembourser les emprunts ? Pour combien de temps on va être en chômage ? »

« Cette fois-ci, tout crève ! »

« Et il faut que cela arrive juste au moment où la saison allait démarrer, constate Pierre F., de Portsall. Alors que cet hiver le temps a été tellement mauvais qu'on n'est presque pas sorti en mer ! » Pour chiffrer le manque à gagner réel, les marins-pêcheurs réclament que soit entreprise une étude scientifique approfondie des conséquences écologiques de la catastrophe.

« On dépense des millions pour que les « autorités » survolent en hélicoptère l'épave de l'« Amoco-Cadiz », s'indigne Jo Calvez, secrétaire de l'union locale C.f.d.t. de Brest. Cela serait plus utile de donner cet argent au Centre océanographique de Bretagne pour étudier toutes les répercussions de la marée noire ! »

« On ne peut encore rien dire, affirme Louis Cabioch, sous-directeur de la station biologique de Roscoff, mais ce qui arrive est terrible. Pour la faune et la flore sous-marines le Nord-Finistère, c'était le paradis. Des « Sept Iles » à Ouessant, en particulier, c'est le secteur le plus riche de toute la côte du nord de l'Europe. A tel point que l'on n'a toujours pas terminé le recensement des espèces, alors que cette région marine est explorée depuis le XVIIIe siècle : depuis vingt-cinq ans, on a découvert trois cents espèces animales nouvelles. On ne sait pas combien de temps il faudra pour que la mer se remette de cette blessure. Sans doute, ce n'est pas irréversible : on peut vivre avec des blessures.

→

DE NOIRS PRESSENTIMENTS

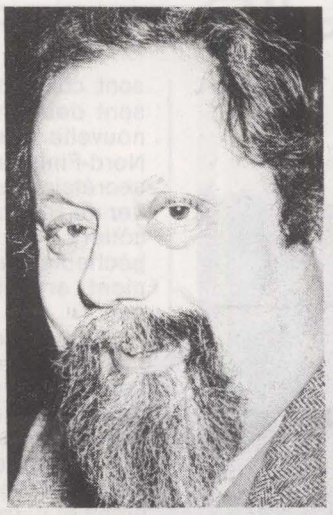

PAR ALAIN BOMBARD

Mars 1978 restera pour la Bretagne le point le plus noir de son Histoire. Noir comme la grande marée d'équinoxe qui monte le mazout vers les grèves les plus hautes.

L'administration vient de trouver la parade finale : 30 000 tonnes de gas-oil restent enfermées dans les dernières soutes de l'Amoco-Cadiz. Va-t-on attendre le retour du beau temps pour les pomper ? (30000 tonnes c'était l'Olympic-Bravery) Non ! On va « libérer » ce pétrole en faisant sauter ce qui reste du bateau.

C'est Gribouille au pouvoir, lui qui plongeait dans la mare pour ne pas être mouillé par la pluie ! Il ne restait plus que cela à dire et il faut que cela se sache : depuis le début de la catastrophe, jamais la Marine, l'Administration, les ministères, le Pouvoir enfin, n'ont bandé leurs forces pour la seule parade possible, le pompage. Aucun effort n'a été fait dans ce sens. On ne prépare que l'inévitable ; on nettoiera les plages et pour que cela soit définitif, on libère les 30 000 tonnes pour parfaire la pollution. Aux dernières nouvelles cette « idée géniale » aurait été abandonnée, la tempête s'étant chargée de vider complètement les soutes.)

Tout a été rappelé : la loi inique des remorquages, l'absence totale d'action de la Marine et surtout les préoccupations de l'argent, les lois absurdes du XIXe siècle incapables de prévenir et de guérir les menaces du XXIe.

Pas de pompes, pas de citernes mais la bombe atomique ! Rien n'existe pour le vrai combat écologique alors que chaque petit port suédois y est préparé. Mais aussi, en fait on construit des abris atomiques au lieu de pompes.

Serions-nous définitivement une nation de retardataires incapables de gagner la guerre de la pollution comme autrefois la guerre militaire ?

C'est pour l'argent qu'on a laissé s'échouer l'Amoco-Cadiz. C'est parce qu'on n'a pas payé les moyens nécessaires à la défense du territoire que rien n'a changé dans l'équipement anti-pollution depuis le Torrey-Canyon.

Rien ne changera tant que ce seront les compagnies qui dicteront leurs lois à l'Etat.

Le capitalisme engendre la pollution comme l'orage engendre la pluie. Mais maintenant nous allons faire mieux : l'ennemi est chez nous, bien installé ; il restait une division qui n'avait pas encore donné : alors, ouvrons un peu plus la porte pour qu'elle ait la place d'entrer, après nous pourrons collaborer.

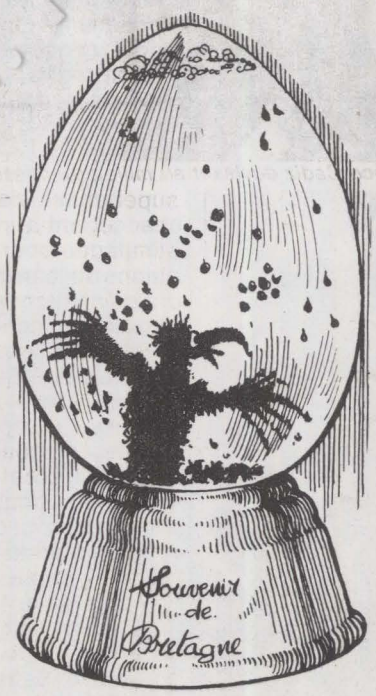

Oui, vous nettoierez les plages, oui les touristes pourront revenir plus tôt, oui rien ne sera plus visible. Mais peut-être ces 30 000 tonnes vont-elles achever des oiseaux qui ont survécu, peut-être faudra-t-il deux ans de plus, sinon cinq, pour récupérer la faune et la flore marines.

Apprentis sorciers, savez-vous si, le vent se levant, ces 30 000 tonnes ne vont pas être suffisantes pour que le flot noir atteigne le Mont-Saint-Michel, le Cotentin, l'Angleterre peut-être. Décidément vous n'êtes pas des marins, vous ne pensez pas à la mer, à l'avenir. Vous ne pensez qu'à parer au plus pressé. Et comme d'habitude à faire illusion, par le nettoyage superficiel des plages ; et même pour cela vous pensez petit.

Et vous vous disiez prêts ! Le plan Polmar, on allait voir quelle merveille de fonctionnement c'était. Bravo, vous avez gagné : on sait maintenant ce que valent les plans Orsec. Si tous fonctionnent aussi bien que celui-là !...

Quand on pense que c'est vous qui allez diriger la sécurité nucléaire !

Eh bien, devant votre incurie, votre criminelle négligeance, votre imprévoyance devant les hypothèses les plus simples (5 heures avant le naufrage de l'Amoco-Cadiz, un des responsables de Polmar pour la Méditerranée me disait : « Le Torrey-Canyon est devenu impossible »). Devant cette incapacité à agir parce que vous attendez les instructions d'ailleurs : de Detroit ou de Hambourg, car c'est de ces centres où l'argent commande que partent les vraies décisions, je vous dis : « Moi, citoyen français qui vous vois repartis pour cinq ans, moi qui sais ce qu'est le risque, je vous le dis : j'ai peur. »

→

Mais certaines espèces risquent fort de disparaître. Et surtout, surtout, il ne faut plus que cela se reproduise ! »

A Brest, la faculté des sciences est en effervescence. Cinquante équipes, composées chacune de quatre étudiants, font régulièrement des prélèvements et des ramassages. « Cette fois-ci tout crève ! », affirme le professeur Glemarec. Pas seulement les oiseaux plongeurs, victimes les plus spectaculaires. Les poissons aussi. Et même ceux qui vivent par 40 ou 50 mètres de fond. C'est que la tempête fait toujours rage et mélange intimement pétrole et eau de mer sur plusieurs mètres de profondeur. De même que les détergents répandus « seulement » par plus de 50 mètres de fonds suivent les masses d'eau poussées vers les côtes par le vent d'ouest...

« Nous avons proposé un programme d'étude sur les effets de la marée noire, raconte Philippe Bodin, chercheur au C.n.r.s. et professeur à la faculté des sciences de Brest. Cela supposait d'embaucher quelques chercheurs et des techniciens, mais l'on avait pu utiliser tous les étudiants qui se proposent bénévolement. Le Centre océanographique de Brest (Cnexo) a refusé. Cela coûte trop cher, paraît-il ! Ce sera bien beau si l'on nous rembourse les frais d'essence pour nous rendre sur le terrain... »

Ce que l'on sait, c'est que les cicatrices auront du mal à se refermer. Selon des études réalisées en Grande-Bretagne après le naufrage du « Torrey Canyon », il a fallu deux à dix ans avant de retrouver un équilibre écologique relatif...

L'heure est à la mobilisation

La tragédie écologique risque fort de provoquer, en plus, un désastre économique. Dans une région qui n'avait vraiment pas besoin de cela — huit mille chômeurs à Brest ! Le tourisme est en effet, avec l'agriculture, la principale activité du Nord-Finistère. Un département qui dispose d'une capacité d'hébergement de 350 000 lits. Et, les uns après les autres, de Brignogan à Roscoff, les hôteliers reçoivent des annulations pour l'été. « La télé a tendance à dramatiser, se plaint le patron d'un hôtel-restaurant de Locquénolé. La mer n'est tout de même pas noire sur toute la côte ! Il ne faut pas ajouter au malheur... » Certes, la pollution n'est pas uniforme et certains endroits sont épargnés. Mais le choc psychologique est là : des touristes allemands viennent même d'annuler leurs réservations dans un village de la côte sud du Finistère... « Il faut attendre, on ne sait pas... » Partout, la même litanie, chargée d'angoisse. Pour l'instant, l'heure est à la mobilisation. Les Bretons serrent les dents. Et retroussent leurs manches.

« Un seul remède, comme d'habitude, la petite cuillère », dit un marin-pêcheur de







Le capitaine et l'armateur de l'Amoco-Cadiz devisant au milieu du désastre.



Santec. Cette fois-ci, le plan Polmar a pourtant été décidé immédiatement par le préfet maritime. Le résultat le plus tangible : on a demandé très vite une pompe américaine superpuissante. « Si c'était un gag au cinéma, ce serait drôle », s'indigne un lycéen de Brest. « Le plan Polmar ou rien, c'est la même chose », fulmine Jo Calvez. Et c'est vrai... Les Bretons ont pu le constater : il n'y a rien, strictement rien de prévu pour endiguer réellement une marée noire. C'était d'ailleurs la conclusion d'un rapport officiel « top secret » réalisé par un groupe de travail réunissant des hauts fonctionnaires des ministères de l'Intérieur, de l'Equipement, de l'Industrie, de la Défense et de l'Environnement. Rapport qui, dès janvier 1978, était entre les mains des ministres concernés. Et que l'on décida de ne pas rendre public « pour ne pas inquiéter l'opinion »...

Pourtant, les coups de semonce n'ont pas manqué : c'est la quatrième fois qu'un accident de ce type se produit au large des côtes bretonnes. En avril 1976, après le naufrage de l'« Olympic Bravery » — un supertanker de 270 000 tonnes, qui, par chance, était presque vide —, le P.s. a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de navigation des pétroliers. Sans être entendu.

Aussi le spectacle, de Brest à l'île de Bréhat, est-il celui de la formidable incurie des pouvoirs publics. Pendant dix jours, on a consulté des experts, les ministres ont fait des discours... et le pétrole a coulé inexorablement jusqu'à la dernière goutte. « Ça, pour brasser de l'air, ils sont forts, s'exclame, furieux, un chauffeur de taxi brestois... Mais, tant que la marée noire n'envahira pas l'Elysée, « ils » ne bougeront pas ! »

Les Bretons ont d'abord cru que les pouvoirs publics allaient agir, que l'on réussirait à pomper le pétrole restant dans les soutes de l'« Amoco-Cadiz ». Et puis, ils →

ont compris. « Il faut bien qu'on s'y mette, puisque les pouvoirs publics ne font rien », affirme un pêcheur de Roscoff. Alors, ils s'y sont mis. Solidaires, les agriculteurs sont là avec leurs pompes à lisier pour aspirer le pétrole. Des bénévoles sont venus des quatre coins de Bretagne et de France. Chaque jour, grâce à un travail de fourmi, des centaines d'hommes couverts de mazout réussissent à soutirer 500, 1 000, 2 000 tonnes d'un mélange de pétrole et d'eau de mer. Dérisoire, face à l'étendue du désastre. Et, si c'est des Etats-Unis que l'on a fait venir une pompe, les camions de pompage que l'on voit à Roscoff sont immatriculés... en Hollande... et les navires qui en mer répandent des détergents battent pavillon britannique : en France on a du pétrole, mais on n'a pas d'idées !

Au P.c. de fortune installé à Roscoff, c'est l'affolement. Il faut donner des ordres aux militaires, répondre aux appels des bénévoles, parer au plus urgent. « Ici, on a déjà fait 1967 », commente Louis Cabioch à Roscoff. A l'époque, c'était le « Torrey Canyon ». Mais les responsables de la lutte contre la marée noire en sont à refuser des volontaires : « Qu'en ferions-nous s'ils n'ont pas le matériel minimum — bottes, gants, pelles, etc. ? » Le plan Polmar n'a même pas prévu cela...

La Bretagne en a au moins pour trois mois à se débarrasser du plus gros. Mais, pour laver les rochers, les criques, les innombrables anfractuosités de la côte de Granite rose, il n'y aura que la mer... et les années.

Après la colère, après la mobilisation solidaire, le temps des questions arrive.

Comment *cela* a-t-il pu se produire ? Pour chacun, ici, il est clair que la fatalité n'y est pour rien. « C'est la faute au commandant de l'« Amoco-Cadiz » et au commandant du remorqueur ouest-allemand », proclament les pouvoirs publics. Certes. Si on n'a pas pu agir à temps, c'est aussi la faute de la tempête. Et, au fond, s'il n'y avait pas de récifs sur les côtes bretonnes, tout cela ne serait pas arrivé ! En fait, la responsabilité est double. Celle du commandant italien, de l'armateur Amoco (américain) et du remorqueur « Pacific » (ouest-allemand) ne fait pas de doute : de bout en bout, le naufrage est l'enfant de la rentabilité à tout prix.

Les médias face à la marée noire

Bécam, d'Ornano, Barre, et les autres... On les a beaucoup vus à la télévision, beaucoup entendus sur les chaînes de radio depuis l'échouage de l'« Amoco-Cadiz ». Et ils n'ont pas l'air si mécontents d'eux-mêmes... « On a eu l'occasion de se rendre compte de ce qu'est la grande presse, affirme Henri Didou, du syndicat C.f.d.t. des marins-pêcheurs. On dirait que le gouvernement, c'est la providence : personne n'a l'air de savoir que les indemnités obtenues pour les marins-pêcheurs ont été arrachées par des négociations entre le syndicat et les pouvoirs publics. »

Europe 1, en tout cas, n'a pas raté le coche. Dans le cadre des émissions du genre « Il y a toujours quelque chose à faire », cette station a été, il faut le dire, beaucoup plus efficace que le fameux plan Polmar. Une bonne « pub » pour Europe 1. A tel point que, jaloux, sur France-Inter, on évitait soigneusement de mentionner l'opération lancée par la station concurrente. A la longue, la direction de France-Inter s'est tout de même décidée à prendre le train en marche : les auditeurs de la radio nationale pourront aussi participer à la solidarité nationale grâce à l'opération « Au service de la Bretagne ». Faute de plan Polmar, heureusement les Bretons ont la radio...

M.-J. B.

NOIRE INCURIE

PAR L'AMIRAL SANGUINETTI



C'était pourtant à prévoir depuis les naufrages précédents du « Torrey Canyon » en mars 1967, de l'« Olympic Bravery » en mars 1976, et du « Böhlen » en octobre de la même année. La France a eu tout le temps de prendre des mesures préventives pour écarter un nouveau drame. Elle ne l'a pas fait. Il est pourtant plus facile de prévenir que de guérir, et nous avons vu cette semaine l'imagination des experts comme des profanes se donner libre cours sur le problème de la sécurité.

Les mesures d'organisation de la navigation maritime peuvent être immédiates, à l'instar de la navigation aérienne : mise en place de centres de contrôle, équipés en radio et radar ; obligation pour tout navire transitant dans nos eaux de signaler ses routes et sa vitesse, ainsi que toute avarie matérielle susceptible d'affecter ces éléments, et de garder un contact permanent avec le centre de contrôle ; établissement de routes obligatoires dans les zones de séparation ou de croisement du trafic, pour prévenir les collisions. L'embarquement enfin, en certains points, de pilotes hauturiers est rendu difficile par le grand nombre de navires transitant et n'apporte de garantie que si ce pilote est à même de communiquer directement avec le centre de contrôle.

La revendication, cependant, de droits de police très importants contre la pollution, au large de nos côtes, entraîne ipso facto l'application des mêmes droits à tout Etat riverain dans une autre partie du monde. Et cette application, par un Etat malveillant à notre égard, pourrait se faire au détriment de notre liberté d'acheminement de matières premières, en particulier énergétiques, indispensables à notre économie.

Toutes ces mesures, pour nécessaires qu'elles soient, ne constituent d'ailleurs pas une panacée : on relevait en 1977, dans le Pas-de-Calais où elles existent, vingt-quatre infractions par jour aux règles de trafic. Il faut donc bien prendre conscience que les bâtiments n'appliqueront ces règles qu'autant qu'existeront des moyens de surveillance, de rappel à l'ordre et d'arraisonnement, quelle que soit la nationalité du contrevenant.

Dans l'immédiat, le report à plus de 12 milles nautiques des routes de transit ne diminue en rien les risques de collision ou de naufrage par gros temps, ni les pollutions correspondantes. Il donne simplement des délais supérieurs de réaction possible, en cas d'avarie entraînant une perte de contrôle d'un bâtiment. Mais cette mesure n'est valable, dans tous les cas, qu'à deux conditions : imposer aux sociétés de remorquage, qui fonctionnent au chantage, de signaler sans délai toute demande d'intervention ; permettre à la marine nationale, en tant que service public, d'intervenir avec ses propres remorqueurs, sans considération de « concurrence ».

Cela dit, la navigation maritime présentera toujours des aléas. L'ouvert de la Manche, au large de la Bretagne, est le passage obligé à destination des grands ports du Nord européen : Rotterdam, Anvers, Hambourg, Lon-



VIEUX LOUP DE MER CONTRAINT DE JOUER LES CHIENS DE MER.

dres, Wilhelmshaffen. Southampton, Bremerhaven, les ports scandinaves, sans oublier Le Havre, Antifer ou Dunkerque. Quatre cents navires de toutes tailles et nationalités y transitent chaque jour, qui constituent de loin le courant de trafic le plus intense du monde. Parmi eux, plusieurs milliers de pétroliers géants, construits justement pour les besoins européens, transportent chaque année le long de nos côtes plus de 450 millions de tonnes de pétrole. C'est dire que la pointe de Bretagne est une zone de très haut risque, considérablement augmenté par le fait qu'il y règne aussi une mer très dure.

Dans ces conditions, il faut regarder les choses en face : quatre naufrages de pétroliers en plus de dix ans, c'est très peu, si l'on considère que vingt pétroliers se perdent chaque année par fortune de mer dans des zones plus faciles. Malheureusement, la lutte contre la pollution, au stade de la « marée noire », est caractérisée en France par l'imprévoyance des gouvernants.

La leçon des sinistres précédents n'a pas été retenue, et nos moyens sont restés artisanaux : quelques barrages flottants, incapables de résister aux tempêtes qui président aux naufrages ; une dizaine de pompes ou « aspirateurs » de pétrole, difficilement utilisables par mer agitée ; quelques bâtiments légers non spécialisés, pour déverser des produits chimiques, eux-mêmes non exempt de nocivité. On attend toujours le navire « dépollutionneur » préconisé par le Cnexo (Centre national pour l'exploitation des océans) dans son programme d'orientation d'août 1968.

Lors du débat parlementaire sur la mer du 17 février 1977, le ministre de l'Environnement a déclaré : « La France s'est donné pour objectif de disposer des matériels et des produits en quantité suffisante pour protéger 30 kilomètres de côtes, ou pour traiter 30 000 tonnes d'hydrocarbures. » Ces chiffres n'avaient aucun sens face aux dimensions des transporteurs modernes. Et l'accident d'un pétrolier « moyen », qui pollue aujourd'hui 150 kilomètres de côtes bretonnes avec 230 000 tonnes de brut, souligne tout à la fois l'incompétence bureaucratique face aux réalités, et l'incapacité de l'Administration française à surmonter ses luttes internes d'influence.

Le décret de 1972 sur la coordination des actions en mer des administrations de l'Etat, établit une liste de quarante et une missions types concernant plus de dix départements ministériels. Toutes les études menées depuis pour normaliser cette situation anarchique se sont heurtées au mauvais vouloir de féodalités corporatives ou administratives, mal outillées pour intervenir, mais qui prétendaient empêcher les autres de le faire dans leurs « chasses gardées ». Il a ainsi fallu des années de discussion pour reconnaître que les préfets maritimes étaient seuls capables, techniquement, de coordonner les efforts de tous, tout en disposant du reste de la grande majorité des moyens nationaux d'action en mer.

Mais les choix politico-économiques, non plus, ne sont pas neutres. Lors du même débat parlementaire du 17 février 1977, le même ministre de l'Environnement annonçait qu'il pensait « inutile de créer, comme certains l'ont proposé, un organisme national spécialisé dans la lutte contre la pollution marine accidentelle» et qu'il préférait s'en remettre, pour ce problème, à la conscience des pollueurs. Il y a là un cas typique de sacrifice des intérêts nationaux au principe de liberté des entreprises.

En fait, la prospective et la programmation d'une politique nationale de la mer à l'échelle de la France, la coordination et la mise en œuvre de tous les moyens correspondants, le rappel des sociétés privées au respect des intérêts généraux ne peuvent résulter que de la création d'un ministère de la Mer, souvent proposé mais refusé jusqu'à présent. Il faudra pourtant bien que soient pris en compte un jour, de façon globale et en dépit des « terriens » incorrigibles, les problèmes maritimes qui dominent de plus en plus notre civilisation. Espérons que, d'ici là, de nouveaux drames n'auront pas achevé de ruiner trop de spécificités humaines ou régionales.

Quant aux actions de police de la navigation, le droit international et le bon sens les attribuent aux marines de combat, dans leur rôle de service public. En France, la loi d'intentions du 25 mai 1976 a programmé l'abaissement prochain de la Marine nationale à son niveau de 1945, après cinq années de pertes de guerre et le sabordage de la flotte. Un ministère de la Mer devrait aussi permettre de la dégager, au moins en partie, de la tutelle pesante d'un ministère de la Défense aéro-terrestre, obnubilé par la ligne bleue des Vosges et qui rêve d'une flotte au rabais, à base de vedettes.

N'en déplaise aux incompétences, fussent-elles très haut placées, l'efficacité d'une marine se mesure en tonnage, dans tous les domaines de la vitesse et de la capacité d'action par gros temps, du rayon d'action, de la permanence, des moyens de contrôle et d'intimidation, de l'épreuve de force avec les autres. Il est temps de prendre conscience que, dans les zones maritimes relevant de notre souveraineté, aucune règle de sécurité ne sera respectée si les capacités de la Marine nationale ne sont pas à la hauteur de nos exigences.

C'est pour le fric que le pétrolier naviguait sous pavillon de complaisance : jamais remis sur cale sèche pour réparations et révisions — cela fait perdre du temps et de l'argent, mieux vaut faire effectuer par l'équipage des réparations de fortune en cours de route. Résultats, la panne de gouvernail s'est produite. C'est pour le fric que les négociations entre le pétrolier et le remorqueur ont duré trois heures via Detroit (siège de l'armateur) et Hambourg (siège de la société de remorquage). Pour le fric que le pétrolier a pris le risque de tenter de continuer vers Le Havre, sa destination, alors que la tempête se levait. Pour le fric, que le remorqueur, dans l'incapacité de remplir seul sa tâche, s'est refusé à appeler un autre remorqueur à la rescousse : il aurait fallu partager le butin ! Pour le fric : la mer et la Bretagne, qui s'en souciait ?

La responsabilité des pouvoirs publics est énorme. Pas tant pour n'avoir su enrayer la marée noire : dans l'état actuel des techniques de lutte, c'était de l'ordre du prodige. Mais pour n'avoir voulu empê-

→

• 18 mars 1967 : Le « Torrey Canyon » s'échoue au large de la Cornouaille britannique. 30 000 tonnes de pétrole sur les côtes bretonnes.

• 24 janvier 1976 : un pétrolier de 270 000 tonnes, l'« Olympic Bravery », fait naufrage sur la côte nord d'Ouessant.

• 17 octobre 1976 : le pétrolier allemand « Böhlen » disparaît au nord-est de l'île de Sein. 10 000 tonnes de brut à la mer.

LE DRAPEAU NOIR FLOTTE SUR LES MERS



Du pétrole iranien, appartenant à une multinationale hollandaise, transporté par un armateur de Chicago, dans un navire battant pavillon libérien, avec équipage italien, remorqueur allemand, assureur anglais... Et ce sont les Bretons qui écopent.

L «Amoco-Cadiz » offre, jusqu'à la caricature, l'exemple parfait du capitalisme international lâché sur les mers. Cas typique de la « complaisance » moderne, ce pétrolier n'était pas un « substandard ship », un de ces vieux rafiots dangereux comme des voitures aux pneus lisses que tous les armateurs s'accordent à réprouver... Sous pavillon de complaisance, un tiers de la flotte mondiale circule.

La proportion devient plus lourde avec les pétroliers : les deux tiers sont des bateaux apatrides. Car les grandes flottes traditionnelles, américaines, anglaises, européennes, se sont développées sous des pavillons de complaisance, dits aujourd'hui, avec pudeur, « pavillons économiques » après avoir été « de commodité » et « de nécessité ».

Un développement qui s'explique aisément tant ces pavillons offrent d'avantages. Des coûts d'exploitation réduits, d'abord : les équipages y sont moins sous-payés qu'autrefois, surtout sur les pétroliers, mais ces pavillons nés dans les paradis fiscaux permettent avant tout aux armateurs d'échapper aux impôts sur les bénéfices des sociétés. Et, bien qu'ayant deux fois plus d'accidents que les autres bateaux, ils paient la même assurance, après chantage auprès des grandes compagnies d'assurances qui n'ont pas voulu perdre ces clients. La ristourne est d'importance, puisque les charges d'assurance représentent 12 % du prix de revient du navire pour un gros pétrolier — autant que les frais d'équipage.

Les navires apatrides jouent sur du velours. En l'absence de tout contrôle étatique sur leur activité et sur la vente des bateaux, les armateurs peuvent spéculer tranquillement, vendant et achetant par télex, des pétroliers de plus de 200 000 tonnes, selon les événements et le prix du fret, qui peut évoluer très brutalement. Disposant ainsi de leurs navires à leur gré, les armateurs créent des sociétés qui ne possèdent qu'un seul navire et se mettent en faillite au premier pépin : la législation, normalement, rend un armateur responsable sur tous ses biens...

Favorisant toutes les manipulations entre société mères et filiales, échappant au contrôle des changes, les pavillons de complaisance permettent enfin aux armateurs de manger à tous les rateliers. Les grandes banques américaines créent des sociétés de leasing qui deviennent propriétaires de bateaux et obtiennent des aides à la construction dans d'autres pays, bénéficiant en même temps des aides américaines à l'achat.

Car les Etats subventionnent cette incroyable situation. Chacun de son côté espère ainsi sortir son pays de la crise générale qui affecte les transports maritimes et les chantiers navals, alors que cette multinationalisation de l'activité maritime explique pour l'essentiel cette crise : à force de spéculer, d'acheter et de vendre des navires sur cale, de lancer des commandes aux chantiers qui, pour les satisfaire, se sont agrandis, la surcapacité mondiale atteint des proportions extravagantes : elle est actuellement de 40 % environ pour les pétroliers...

Les Etats paient donc directement chacun des avantages plus ou moins licitement gagnés par les pavillons de complaisance. Dans les cinq ans à venir, les Etats de l'O.c.d.e. subventionneront ainsi leur construction navale pour 10 milliards de francs par an, auxquels il faut ajouter 50 milliards par an d'évasion fiscale...

La France, quant à elle, possède une flotte qui lui coûte près d'un milliard par an, sous forme de primes d'équipement, de bonifications d'intérêt et de dégrèvements fiscaux : les armateurs français, au nom de la concurrence déloyale des pavillons « économiques », ne loupent pas une occasion de subvention. Sur la dernière période, certains navires ont été financés à 25 voire 30 % par l'Etat : même des navires construits à l'étranger...

Au lobby puissant mais discret des armateurs le gouvernement français répond avec la plus grande mollesse : officiellement, il se déclare opposé aux pavillons de complaisance mais se garde bien d'intervenir dans les cas précis où sont action pourrait, efficacement, inquiéter ou retarder les armateurs... Elf, société nationale, a six tankers sous pavillon « économique ». Depuis une loi de 1926 qui fait obligation aux armateurs français de transporter les deux tiers des hydrocarbures sous pavillon national, la France est relativement protégée. Mais la tendance, actuellement, serait plutôt à lâcher du lest... Et à supprimer ce pourcentage. C'est d'ailleurs, dans les conflits des armateurs avec les syndicats, un excellent moyen de chantage, de pression sur le marché de la main-d'œuvre.

Sa bienveillance coupable, le gouvernement français l'explique par un invariable prétexte : le pavillon de complaisance, moins coûteux, profite aux industriels, donc au consommateur. Joli sophisme qui fait l'impasse sans vergogne sur les emplois perdus et l'évasion fiscale.

Les socialistes, quant à eux, proposent l'interdiction dans les ports français des pétroliers battant pavillon de complaisance. Louis Le Pensec va bientôt poser une question écrite dans ce sens à l'Assemblée nationale. En matière pétrolière, la concurrence des autres ports n'est en effet pas dangereuse : au-delà de 200 000 tonnes, les pétroliers ne peuvent pas passer le Pas-de-Calais. Il leur est donc indispensable de s'alléger dans les ports français — Antifer a été construit pour cette raison —, à moins de contourner la Grande-Bretagne, ce qui représenterait un surcoût de 8 %.

Les socialistes, par la voix d'une prochaine question écrite de Louis Darinot, proposeront également la simple application d'un article du Code des impôts qui prévoit que les bénéfices réalisés en France sont soumis au droit commun de l'imposition sur les bénéfices dans le cas des pays qui n'ont pas passé avec la France de convention fiscale — cas des Libéria, Panama et autres Bahamas...

Enfin, les Britanniques ont mis en avant une réglementation qui interdirait les pétroliers sans double hélice ni double commande. Une mesure qui aurait, au moins, l'intérêt de mettre au rebut beaucoup de navires, d'accroître la sécurité et de résorber la surcapacité actuelle.

Pour le reste, une guerre ouverte contre le pavillon de complaisance par une interdiction absolue qui frapperait toute la flotte serait bien délicate : ici, la France n'aurait aucune parade contre les détournements de trafic. A moins d'une politique européenne déterminée que la catastrophe lui permet aujourd'hui de faire prévaloir auprès de ses partenaires.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

→

cher qu'un tel accident n'ait lieu. C'était possible, si l'on avait tiré les leçons des accidents précédents. Il fallait éloigner la route des pétroliers, le rail, des parages dangereux. Il fallait obliger les pétroliers à signaler la moindre difficulté. Et être capable de surveiller efficacement les côtes : bravo aux autorités maritimes si elles n'ont pas vu un navire gros comme un pâté de maisons dériver en plein jour vers les côtes ! Mais les autorités savaient. Et elles ne sont pas intervenues. Alors que la loi le leur permet, même contre le désir du commandant d'un bateau (loi du 7 juillet 1976).

Aujourd'hui, certaines de ces mesures sont prises. Trop tard ! « Il faut établir la responsabilité des pouvoirs publics, déclare Jean-Claude Remaury, directeur de cabinet du maire socialiste de Brest, Francis Le Blé. C'est pourquoi un recours en tribunal administratif a été déposé. Les villes de Brest et de Cherbourg, les syndicats des marins-pêcheurs et la Société d'étude et de protection de la nature de Bretagne se sont portés partie civile.

Après les lycéens et les marins-pêcheurs, une nouvelle manifestation — lancée par les syndicats C.g.t. et C.f.d.t., les partis politiques de gauche et les associations locales — a réuni, lundi 27 mars, plus de vingt mille manifestants à Brest. Le 1er avril, c'est une manifestation d'ampleur régionale qui est prévue. Pour que l'on ne voie « plus jamais ça » !

MARIS-JOSE BERNARDOT

A CHACUN SON ROLE

A la majorité de gouverner, à l'opposition d'exercer son droit de critique et de proposition

UNE partie de la presse française est décidément incorrigible ! Qu'attendait donc « le Figaro » de l'entretien entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand pour titrer le lendemain : « Froide rencontre à l'Elysée » ? Le journal de Robert Hersant, peu regardant sur les principes, imaginait-il que le premier secrétaire du P.s. avait l'intention de faire allégeance au président de la République ?

Ce n'est évidemment pas dans cet esprit que François Mitterrand, avec l'accord unanime du secrétariat national du Parti, avait accepté l'invitation qui lui était adressée pour la première fois en bonne et due forme. A plusieurs reprises dans le passé, il avait lui-même exprimé le souhait que puisse être mis un terme au blocage qui interdisait tous rapports entre le chef de l'Etat et les représentants de l'opposition et qui les interdisait d'autant plus que toutes les invitations précédentes, lancées à la cantonade, ressemblaient davantage à une maœuvre politique qu'à une réelle volonté de décrispation.

Mardi dernier, à l'Elysée, les choses ont été parfaitement claires. Le Parti socialiste et son premier secrétaire ne refusent pas le dialogue à condition que chacun des interlocuteurs demeure strictement dans le rôle qui est le sien. La déclaration de François Mitterrand à l'issue de la rencontre avec le président de la République ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Si la gauche avait gagné les élections, elle aurait appliqué son programme et n'aurait pas demandé son concours à la droite. Celle-ci l'ayant emporté, c'est à elle de constituer le gouvernement, de définir sa politique et de la mettre en œuvre. A la majorité de gouverner, à l'opposition d'exercer son droit de critique et de proposition.

Des critères précis

Les rôles de chacun étant ainsi nettement rappelés, sans confusion possible, il est effectivement souhaitable que les rapports entre les uns et les autres ne soient plus ce qu'ils ont été depuis le début de la Ve République, qui s'est constamment ingéniée à écarter l'opposition de gauche non seulement de toute fonction de responsabilité mais même de toute consultation.

Changer cet état de choses, cela signifie que soient prises enfin un certain nombre de dispositions que François Mitterrand a énumérées devant Valéry Giscard d'Estaing : statut équitable de l'information, comportant notamment le droit de réponse des partis de gauche aux déclarations présidentielles et gouvernementales à la radio et à la télévision ; exercice réel du contrôle parlementaire et meilleure répartition des responsabilités au sein des commissions de l'Assemblée nationale ; institution d'un mode de scrutin proportionnel pour les principales consultations ; publicité autour du financement des partis politiques ; consultations sur des problèmes de politique étrangère.

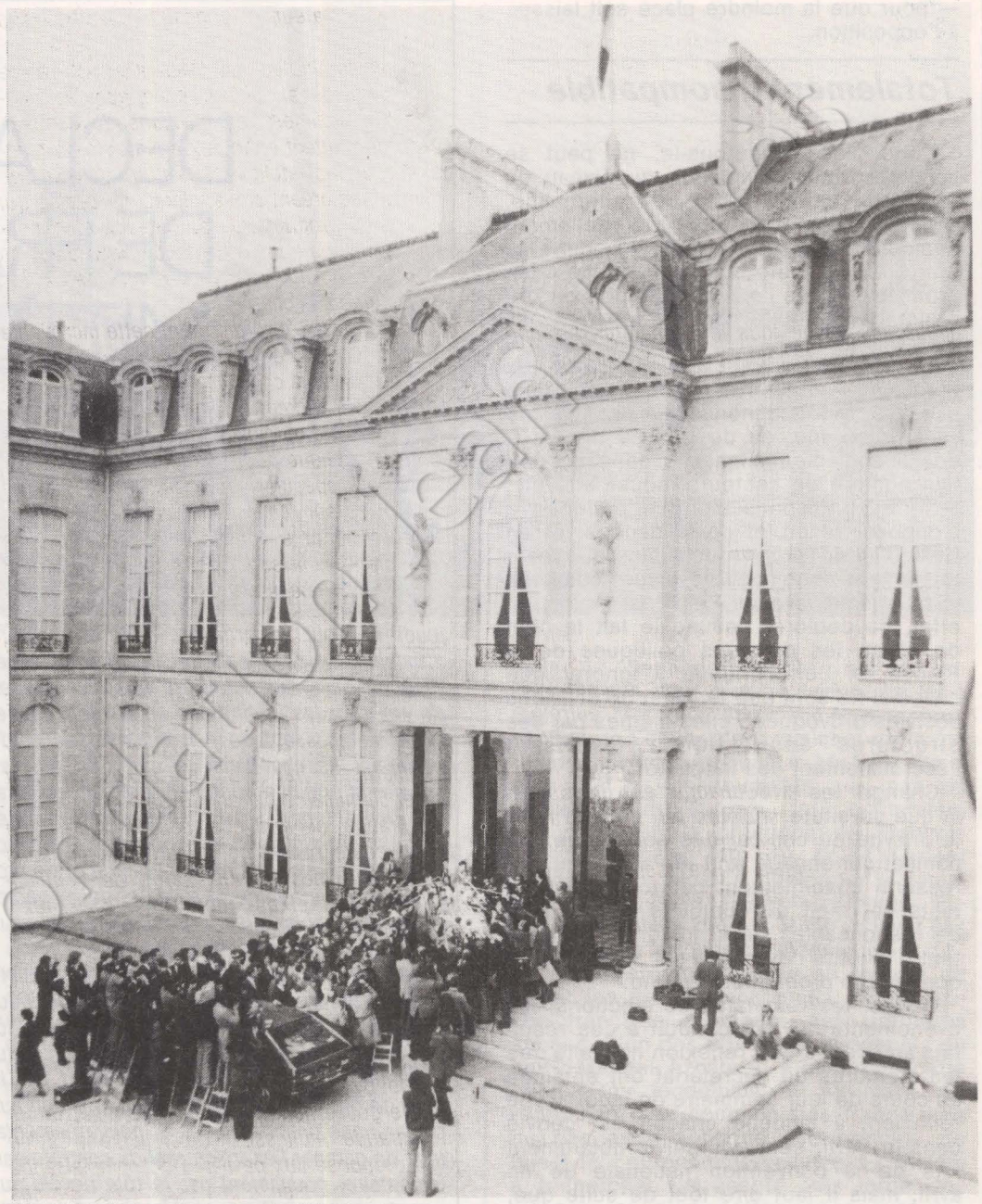

Mardi dernier, sur le perron de l'Elysée.

Sur tous ces points — qui ne visent nullement à définir un statut de l'opposition mais qui constituent autant de critères précis permettant de mesurer jusqu'où le président de la République entend modifier la situation existante —, François Mitterrand a tenu un langage sans complaisance, dénonçant avec force devant son interlocuteur les abus constatés au cours des dernières années, et plus particulièrement encore au cours de la campagne électorale récente.

Valéry Giscard d'Estaing sait donc désormais à quoi s'en tenir. C'est, en quelque sorte, à lui de jouer. Sans doute va-t-il se heurter à certaines difficultés, dont l'une, déjà évidente, est le peu d'empressement manifesté par le R.p.r. de Jacques Chirac — on voit d'ailleurs bien, dans la pratique, comment les choses se passent à l'Hôtel de Ville de Paris

→

— pour que la moindre place soit laissée à l'opposition.

Totalement incompatible

Cette place, répétons-le, ne peut se situer en aucune manière au niveau de l'exécutif. La nécessité de l'alternance, condition même de toute vie réellement démocratique dans un pays comme le nôtre, exclut toute confusion, toute compromission dans l'exercice du pouvoir. Au projet de la droite, qui ne réussira pas plus demain qu'hier à résoudre les problèmes qui se posent à la France et aux Français — déjà, les élections à peine passées, sont annoncés à la fois de « mauvais » indices de hausse des prix, des licenciements massifs dans un certain nombre de secteurs industriels, etc. — il est indispensable que continue à s'opposer le projet de la gauche, et en particulier le projet socialiste, qui reste totalement incompatible avec celui du « libéralisme avancé ». Il est vain, en effet, de déplorer comme le fait le chef de l'Etat, les divisions politiques de la France, si l'on continue à ignorer que celles-ci ne sont que le reflet de divisions sociales provoquées elles-mêmes par des structures économiques favorisant l'accroissement des inégalités.

Changer les structures, c'est donc bien là que se situte, aujourd'hui comme hier, la priorité du combat des socialistes. Un combat qui engage tout le Parti et qui est ressenti unanimement par tous ses militants en dépit de quelques déclarations de responsables de la minorité, qui portent d'ailleurs davantage sur la procédure que sur les problèmes de fond.

Certes, les résultats des élections, les événements qui ont conduit à ces résultats amènent à une réflexion nouvelle que les membres du secrétariat ont entamée au cours de leur séminaire de jeudi. Cette réflexion, à laquelle chacun est convié dans le Parti, sera poursuivie notamment lors de la convention nationale de fin avril, mais il faut dire tout de suite que, contrairement à ce que voudraient faire croire certains commentateurs qui prennent toujours leurs désirs pour des réalités, elle ne met nullement en question l'unité du P.s. ni sa cohésion.

Même si les 12 et 19 mars ont déçu des espoirs légitimes, le Parti socialiste, avec les sept millions de suffrages qu'il a recueillis, avec ses cent quatre députés, dont près de la moitié appartiennent à une nouvelle génération, est devenu une force décisive dans la vie politique française, une force de rassemblement et d'espérance. Ceux qui auraient tendance à l'oublier se prépareraient de graves déconvenues.

CLAUDE ESTIER

DECLARATION DE FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai souhaité, à diverses reprises, que le chef de l'Etat et les responsables de l'opposition pussent se rencontrer pour traiter des grands intérêts de la France — et des Français. C'est pourquoi j'ai accepté l'invitation personnelle et directe que m'a adressée jeudi et pour la première fois M. Giscard d'Estaing. Je crois en effet de l'intérêt supérieur du pays qu'au-delà de nos divergences de vues sur les institutions et leur fonctionnement s'établissent de nouvelles règles et de nouveaux usages dans ce que l'on pourrait appeler la pratique quotidienne de la démocratie. Bien entendu, il ne s'agit pas de renverser les rôles. A la majorité de gouverner. A l'opposition d'exercer son droit de critique et de proposition. Mais à l'une et à l'autre de respecter ce qu'ensemble elles représentent, je veux dire la communauté nationale.

Dès le début de notre entretien j'ai insisté auprès du président de la République pour que, dans cet esprit, soient prévues au plus tôt les mesures capables d'aboutir à un statut équitable de l'information, notamment par le droit de réponse des partis de l'opposition aux déclarations présidentielles et gouvernementales ; de garantir l'exercice réel du contrôle parlementaire, notamment par le rôle dévolu aux grandes commissions et par une plus juste répartition des responsabilités en leur sein ; d'assurer la représentation proportionnelle des suffrages à l'Assemblée nationale, dans les assemblées régionales et dans les communes à forte densité urbaine ; de porter à la connaissance des citoyens le mode de financement des partis politiques.

A cet égard, évoquant les conditions dans lesquelles s'est déroulée la récente campagne électorale, j'ai relevé l'urgence qu'il y avait à mettre un terme à des abus tels que l'intervention massive de l'argent, et surtout de l'argent du grand patronat, dans le débat public, le détournement des moyens audio-visuels au profit des partis de la majorité ; l'utilisation illicite du vote des Français de l'étranger ; la fraude dans plusieurs circonscriptions d'outre-mer, et j'ai demandé que fussent ordonnées, à cette fin, les enquêtes nécessaires. Le bon usage du dialogue dont le chef de l'Etat a pris l'heureuse initiative exige qu'en soit banni tout langage de complaisance.

Le président de la République et moi n'avons pas abordé les problèmes propres à la politique du prochain gouvernement. Si la gauche l'avait emporté, elle aurait appliqué son programme. La droite ayant conservé la majorité à l'Assemblée nationale, il lui appartient de définir elle-même ses objectifs. J'ai cependant souligné qu'il serait illusoire d'entretenir l'opinion dans l'idée d'une confusion possible entre les deux projets qui se sont affrontés au cours de ces dernières années. En préservant les chances de l'alternance, nous préserverons les chances de la démocratie.

Quant aux divisions politiques déplorées par le chef de l'Etat dans son allocution de mardi, elles expriment la réalité des divisions sociales, qui résultent elles-mêmes des structures de l'économie. Ce serait perdre son temps que d'ignorer cette évidence. Il convient donc de corriger d'abord les structures.

Le Parti socialiste entend proposer un plan à long terme, impliquant à la fois la réduction des inégalités, une stratégie industrielle, une politique de plein-emploi et la décentralisation de nos institutions, sans omettre la dimension européenne de la plupart de nos problèmes. Il continuera de lutter, dans l'immédiat, pour que changent les conditions de vie et de travail du plus grand nombre des Français.

Je pense qu'il est inutile d'ajouter que les socialistes restent disponibles pour apporter leur contribution à toute entreprise utile à l'indépendance nationale, à la construction de la paix et à la présence de la France dans le monde.

Voilà ce que j'ai dit à M. Giscard d'Estaing.

Paris, le 28 mars 1978

P.C.F. : IL EST URGENT D'ATTENDRE



Quelques membres du Bureau politique du P.c.f., lors du 22e congrès.

Ayant rejeté toute responsabilité dans l'échec de la gauche, la direction du P.c.f. s'est donné le « temps de l'analyse »

Il faudra sans doute attendre le comité central convoqué la dernière semaine d'avril pour avoir une analyse approfondie du Parti communiste sur le résultat des élections et les causes de l'échec de la gauche. D'ici là, la direction du P.c.f., ayant affirmé, dès le 20 mars, qu'elle ne portait « aucune responsabilité » dans ce qui est arrivé, semble vouloir garder le silence. On a remarqué en tout cas que « l'Humanité », qui a titré plusieurs jours de suite sur la marée noire en Bretagne, s'est abstenue de répondre et à l'analyse des responsabilités du P.c.f. publiée dans « l'Unité » de la semaine dernière et à l'interview de Michel Rocard parue lundi dans « le Nouvel Observateur ». Seul Maurice Duverger a eu droit, mardi, aux reproches de Laurent Salini pour avoir dit, lui aussi, au cours de l'émission « Questionnaire », que Georges Marchais avait largement contribué à faire perdre la gauche. Quant à l'« Humanité Dimanche », elle s'est contentée d'écrire, sous la plume de Claude Lecomte : « Des questions sont posées par le scrutin du 19, qu'il appartiendra à chaque organisation concernée d'approfondir... Le temps de l'analyse va maintenant commencer. »

Cette relative discrétion signifie-t-elle que le bureau politique entend prendre quelque recul avant de rendre public son « argumentaire » ? Et ce recul est-il lui-même provoqué par la nécessité, soudain ressentie, de laisser les militants s'exprimer dans les cellules et dans les sections avant de leur fournir une explication d'en haut ?

Il est significatif, en tout cas, que le bureau politique ait décidé de laisser s'exprimer les comités de section et les comités fédéraux avant de réunir le comité central et sans leur fournir de canevas précis. Il est encore trop tôt pour savoir si cette discussion à la base est susceptible de mettre en cause l'attitude de la direction du parti depuis le 23 septembre 1977. Certes, ici ou là, des intellectuels expriment des critiques. On a remarqué, par exemple, l'article de Jean Rony dans « le Monde » ou les déclarations, dans « Politique-Hebdo », de deux militants qui n'en sont pas à leur première fronde. Mais il est toujours aventureux d'imaginer que ces voix traduisent une révolte réelle dans les rangs du parti. Les remous peuvent être plus sérieux dans ceux de la C.g.t. ; mais, là encore, il faut attendre pour pouvoir en mesurer l'ampleur.

Un autre aspect de la situation délicate dans laquelle se trouve la direction du P.c.f. à la suite de l'échec de la gauche concerne ses relations avec les autres P.c. européens — et en particulier ceux avec lesquels elle s'était engagée ces dernières années sur la voie ambiguë de l'eurocommunisme, à savoir le parti espagnol et le parti italien. Si ce dernier s'est bien gardé de porter des jugements trop marqués sur les résultats des élections françaises, il en va différemment des amis de Santiago Carrillo, qui ne se cachent pas pour dire qu'ils font porter à Georges Marchais et au P.c.f. la responsabilité de l'échec de la gauche, qui a été ressenti très durement à Madrid, aussi bien par les communistes que par les socialistes du P.s.o.e., qui comptaient beaucoup sur la présence de François Mitterrand à la tête du gouvernement français pour aider à débloquer la situation politique en Espagne. Depuis plusieurs semaines déjà, le P.c.e. n'avait pas ménagé ses critiques à l'égard du P.c.f., de ses revirements et de sa volonté de ruiner les progrès accomplis par la gauche française au cours des dernières années. L'un des principaux dirigeants du parti, Manuel Azcarate, a accentué cette critique au lendemain du 19 mars, en reprochant aux communistes français de ne pas avoir appliqué « le principe de base de l'eurocommunisme qui consiste à rechercher un accord très large des classes les plus défavorisées avec les classes moyennes, en particulier. »

Le P.c. espagnol, qui vient d'autre part de renoncer au qualificatif de « marxiste-léniniste », entend tirer les leçons de la situation ainsi créée en Europe occidentale dès son prochain congrès convoqué à Madrid du 19 au 23 avril. Enrico Berlinguer et Georges Marchais ont été, l'un et l'autre, invités par Carrillo à ce congrès, mais il n'est pas sûr que les trois hommes se retrouvent de nouveau dans la capitale espagnole comme ce fut le cas il y a un an. Berlinguer sera sans doute au rendez-vous, mais Marchais préférera peut-être réserver à son propre comité central la primeur de ses explications.

ANTOINE VIOLET

LES NOUVEAUX ELUS SOCIALISTES

Douze autres candidats socialistes (voir « l'Unité » n° 288) ont emporté pour leur parti, le 19 mars, de nouveaux sièges : Roland Beix et Philippe Marchand en Charente-Maritime, André Cellard dans le Gers, Bernard Madrelle en Gironde, Christian Nucci dans l'Isère, François Autain en Loire-Atlantique, Martin Malvy dans le Lot, Marcel Garrouste dans le Lot-et-Garonne, Roland Florian dans l'Oise, Christian Pierret dans les Vosges, Michel Rocard dans les Yvelines et Marc Plantagenest à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Percée du Sud-Ouest

A l'exception d'un seul, aucun de ces douze « nouveaux » n'a encore jamais pris place dans l'hémicycle. Michel Rocard, en effet, avait représenté le même département — mais pas la même circonscription — entre 1969 et 1973. Il avait battu, alors, à l'occasion d'une élection partielle, l'ancien Premier ministre du général de Gaulle Maurice Couve de Murville.

Le 19 mars dernier, dans la 3e circonscription des Yvelines, le secrétaire national du Parti socialiste l'emportait avec 52,85 % des suffrages. Le report des voix communistes et d'extrême gauche s'est parfaitement réalisé. Avec 26,50 % des suffrages au premier tour, il avait dépassé — pour la première fois dans cette circonscription — le candidat du Parti communiste.

Parmi ces nouveaux, six ont moins de quarante ans ; le benjamin, qui est aussi le plus jeune des députés socialistes, Roland Beix, a vingt-huit ans. Il est professeur au lycée technique de Saintes et conseiller général de Sainte-Hilaire-de-Villefranche. Depuis 1976, où il a battu le sénateur R.p.r. Lucien Grand, ancien président du conseil régional, Roland Beix n'a cessé de mener campagne. Une campagne militante qui lui a fait obtenir, dès le 12 mars, 30,40 % des suffrages. Là aussi les voix communistes et d'extrême gauche se sont bien reportées. Elles lui ont permis de battre, avec le score de 52,15 %, le R.p.r. Yvan Chanu de Limur, maire de Saint-Jean-d'Angely.

A peine plus âgé (trente-deux ans) Christian Pierret, l'ancien secrétaire de la fédération du Parti socialiste de la capitale, a enlevé, le 19 mars, le siège de Saint-Dié, occupé depuis plusieurs législatures par le R.p.r. Maurice Lemaire, qui ne se représentait pas. Mais contre le secrétaire d'Etat au Travail manuel, Lionel Stoléru (U.d.f.), Christian Pierret n'avait jusque-là aucun mandat électif.

Ce qui n'est pas le cas des autres « nouveaux », parmi lesquels on compte huit maires et sept conseillers généraux. Dans la 4e circonscription de la Charente-Maritime, Philippe Marchand (trente-huit ans), avocat saintongeois, membre du Parti socialiste seulement depuis 1976 et conseiller général depuis la même année. Dans cette circonscription où, en 1973, Eric Hintermann était devancé par le candidat communiste, Philippe Marchand a obtenu au premier tour 29,48 % des suffrages, le candidat du Parti communiste n'en rassemblant sur son nom que 17,64 %. Au second tour, après un meeting commun, le report des voix communistes s'est très bien fait. Ainsi que celui des voix d'extrême gauche. Ce qui a permis au candidat socialiste, malgré un taux de participation de 85,82% le 19 mars, de l'emporter sur le R.i. sortant, André-Louis Joanne.



Michel Rocard.

Dans la deuxième circonscription du Lot, c'est le conseiller général de Veyrac depuis 1971, maire de Figeac depuis mars 1977, Martin Malvy (quarante-deux ans), qui a gagné le siège du député R.p.r. sortant Bernard Pons, qui ne se représentait pas dans le Lot et avait préféré une circonscription de l'Essonne moins aléatoire pour la droite. Celle-ci avait délégué contre Martin Malvy un jeune attaché au cabinet de Barre, Alain Chastagnol (trente-deux ans), qui a mené, en vain, une campagne à l'américaine dont les Lotois rient encore. Le candidat socialiste, qui s'était déjà présenté à la députation en 1968 et qui avait échoué de très peu en 1973, a été élu, le 19 mars, avec presque 5 500 voix de plus que son adversaire.

Dans le département voisin, le Lot-et-Garonne, le maire et conseiller général de Penne-d'Agenais, Marcel Garrouste (cinquante-sept ans), militant socialiste depuis 1945, a battu le maire de Villeneuve-sur-Lot, Georges Lapeyronie, qui se présentait sous l'étiquette « Gauche démocratique » mais était soutenu par Chirac. Pour le second tour, il avait préféré l'étiquette U.d.f... Il serait de nouveau R.p.r. Dès le premier tour, le député sortant, un réformateur devenu radical valoisien, Edouard Schloesing, avait été éliminé. La victoire de Marcel Garrouste représente pour les militants socialistes de sa circonscription celle de la persévérance. A noter que le nouvel élu est un ancien paysan, fils de paysans, qui n'a pu fréquenter l'école au-delà du certificat d'études. Faute d'argent. « On nous a traités de piétaille socialiste, dit-il. Eh bien, la piétaille socialiste a gagné la bataille. »

André Cellard a cinquante-sept ans (« le 19 mars », précise-t-il, lui aussi. Cet avocat parisien, spécialisé dans les affaires de presse, a été élu maire de Saint-Clar, dans la 2e circonscription du Gers, en 1977, à la tête d'une liste d'Union de la gauche. Entré au Parti socialiste en 1969 après le congrès d'Issy-les-Moulineaux, il venait du Parti radical et avait été secrétaire général adjoint de la F.g.d.s.

Il y a dix ans, Bouguenais...

Il s'était déjà présenté en 1968 et en 1973 dans cette vaste circonscription qui s'étend d'Aire-sur-Adour aux portes de Toulouse. En 1973, il avait été battu de

2 300 voix par le C.d.s. Pierre de Montesquiou, décédé depuis, et dont le fils se présentait sous l'étiquette U.d.f. Au premier tour des élections législatives de 1973, la gauche totalisait 44,04 % des suffrages ; en 1978, elle atteignait 46,22 %, le P.c. restant stable, Un candidat P.s.u. obtenait, le 12 mars dernier, 3,60 % des voix. Le 19 mars, André Cellard a été élu avec 50,91 % et 980 voix d'avance sur le guérisseur Maurice Mességué (R.p.r.) que la grande presse et les médias donnaient gagnant. Ces observateurs avaient sans doute été éblouis par la Jaguar du guérisseur ; les électeurs ne l'ont pas été.

L'Aquitaine voisine a donné un nouveau député au Parti socialiste en élisant (10e circonscription de la Gironde) un jeune professeur de trente-quatre ans, Bernard Madrelle. Son nom n'est pas inconnu dans le département. Fils de militant socialiste, il milite lui-même depuis l'âge de dix-neuf ans, et son frère Philippe — qui vient d'être réélu — était député (P.s.) de la 4e circonscription de la Gironde et président du conseil général. En atteignant le score de 54,34 % le 19 mars, Bernard Madrelle, maire de la petite commune de Saint-Seurin-de-Cursac, a battu le député sortant R.p.r. Gérard Deliaune, en place depuis un quart de siècle. Bernard Madrelle avait déjà battu Deliaune en 1976, aux élections cantonales. Dans cette circonscription rurale, tout entière vouée à la viticulture et qui ne compte que trois grosses bourgades, le Parti communiste est traditionnellement devancé par le Parti socialiste. Le 12 mars, le P.s. rassemblait 34,17 % des suffrages et le P.c. 13,5 %. Là aussi, le report s'est très bien fait ; l'extrême gauche et les gaullistes de progrès ont également joué le jeu.

Il y a dix ans, le Mai ouvrier était parti de Bouguenais (3e circonscription de Loire-Atlantique), très exactement de l'usine de la S.n.i.a.s. Depuis 1971, c'est François Autain qui est maire de la petite ville. Depuis 1977, il est à la tête d'une municipalité d'Union de la gauche. Depuis le 19 mars, il est le député de cette circonscription de Nantes-Sud-Rézé. Il a été élu avec 51 % des voix. En 1973, le candidat socialiste obtenait 23,8 % des voix au premier tour ; le 12 mars dernier, on comptait 33,37 % de suffrages socialistes. Le P.c. restait stable. « C'est un gars dynamique, qui a fait une campagne très militante, et qui est toujours présent dans les luttes. Il a été porté par une vague militante de toute la gauche », disent les amis du docteur François Autain. Avec l'élection d'Autain et celle d'Alain Chenard à Nantes-Ouest, c'est trois circonscriptions sur quatre que compte le département à avoir élu un député socialiste.

A l'autre extrémité de l'Hexagone, Christian Nucci a emporté le siège de la

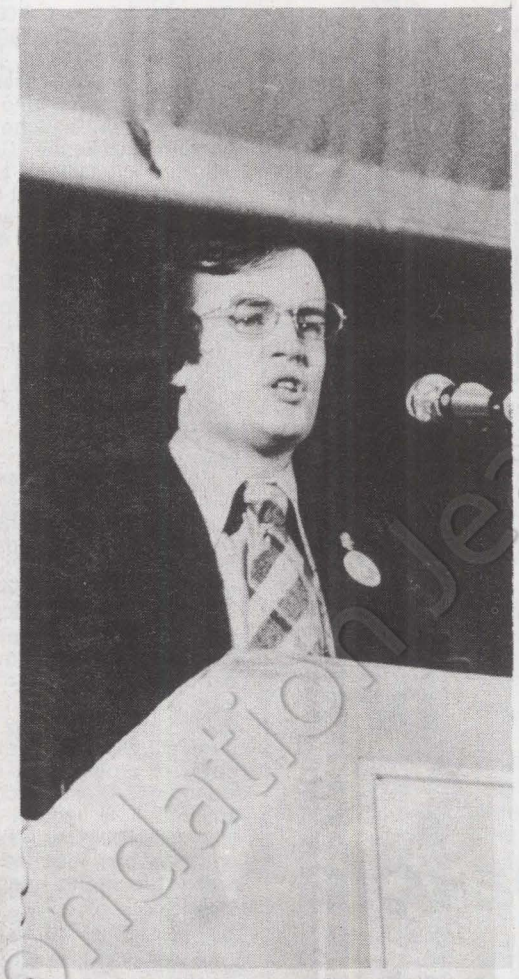

Christian Pierret.



Roland Beix.

6e circonscription de l'Isère. Professeur au C.e.s. de Beaurepaire depuis sept ans, il milite au Parti socialiste ; conseiller général en 1976, maire de Beaurepaire depuis un an, il est secrétaire de la section et membre du secrétariat fédéral. « La personnalité de Christian lui a valu son élection », disent les militants socialistes. Il vient de battre le député sortant P.r. Jean Boyer, après être arrivé en tête de la gauche avec plus de 600 voix d'avance.

Le député sortant Edmond Nessler (R.p.r.) a été éliminé au premier tour dans la deuxième circonscription de l'Oise par le P.r. Jean-François Lépine. Arrivé en tête de la gauche, Roland Florian, maire de la petite commune de Ribecourt depuis un an, battait au second tour le P.r. avec 2 000 voix d'avance. Là aussi, on assistait à la victoire d'un militant qui, depuis 1972, a réorganisé et contribué à faire progresser le Parti socialiste dans son département.

Même aux antipodes

De Saint-Pierre-et-Miquelon vient un député socialiste que bien peu attendaient. Marc Plantagenest, né le 11 juin 1943 à Saint-Pierre-et-Miquelon, est comptable à la centrale électrique de Saint-Pierre, conseiller municipal de cette ville et conseiller général du département. Depuis 1958, ce département d'outre-mer n'avait pas élu un député de gauche. Le vote des 12 et 19 mars signifie le refus de la population des deux îles de la « départementalisation ». Et pourtant, la droite n'a épargné aucune pression morale entre les deux tours pour faire revenir les Saint-Pierrais et les Miquelonais sur leur vote, comme dans l'ensemble des Dom-Tom d'ailleurs. Cette campagne de panique a fait perdre 5,92 % à la gauche même si elle n'a pas atteint son but.

Le député sortant Frédéric Gabriel (« divers majorité ») ne s'était pas représenté. Qu'à cela ne tienne, la droite parachutait deux de ses hommes, le P.r. Jean-Jacques Blanco-Carlotti, conseiller à l'Elysée, et l'ancien ministre des P. et T. Hubert Germain, qui faisait pour le R.p.r. une coûteuse campagne patriotique et paternaliste. Mais, au premier tour, il ne manquait que 55 voix à Plantagenest pour être élu ; la gauche totalisait 57,77 % des suffrages, dont 48,21 % au candidat socialiste. Au second tour, il l'emportait avec 51,45 % des voix.

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon était déjà représenté par un socialiste (Albert Penne) au palais du Luxembourg.

Même aux antipodes, le Parti socialiste a progressé.

EMMANUELE PLAS

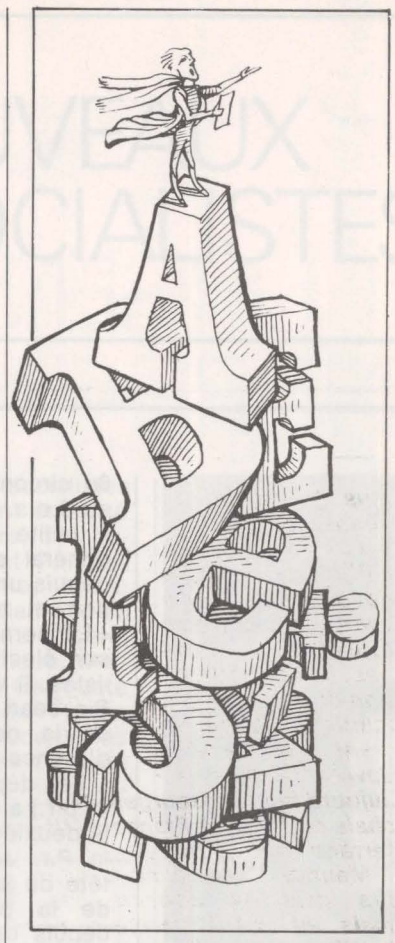

nos lecteurs ont la parole

L'abcès est vidé

Le parti socialiste a perdu une bataille, mais non la guerre ! Le premier moment de déception passé, il faut maintenant reprendre espoir et continuer la lutte. Responsables politiques, vous êtes redevables envers la moitié du pays d'un formidable espoir de changement déçu par les attaques intolérables et constantes de partenaires surtout soucieux d'assurer la primauté de leur mouvement.

Il faut comprendre que notre parti est surtout un rassemblement de sympathisants, autrement dit fondamentalement mouvant ; il n'est donc pas surprenant qu'une partie de son électorat, déçue par la désunion ou méfiante à l'égard de notre principal partenaire, ait décidé, au moment de déposer son bulletin dans l'urne, ce qui constitue un acte politique, de voter blanc ou pour la droite.

Comme on le dit communément, à quelque chose malheur est bon ; en effet, un gouvernement de la gauche unie, contraint d'assumer une succession économique et monétaire particulièrement préoccupante, n'aurait pas eu les coudées franches pour entreprendre totalement les réformes promises et attendues. La majorité actuelle reconduite va se débattre et s'enferrer à nouveau avec les problèmes que nous connaissons, auxquels vont s'ajouter inévitablement des conflits personnels et partisans. Amère victoire !

Il appartient à notre mouvement de rester dans l'opposition, une opposition non pas stérile mais constructive, même si des tentatives d'ouverture étaient entreprises à notre endroit. Puisque maintenant l'abcès est vidé, il importe de prendre nos distances à l'égard d'un partenaire dont nous pouvons nous demander s'il souhaitait vraiment arriver au pouvoir et ne voulait pas affaiblir un parti qui, pour la première fois, le devançait comme premier mouvement de l'opposition. Nous avons joué la carte de la confiance, mais nous avons été trompés.

Il faut préparer un programme qui nous soit propre, en apportant des propositions concrètes et originales sur tous les grands problèmes de notre temps, mais aussi sur ce qui fait notre quotidien : stabilité de l'emploi, réduction de la durée du travail, cinquième semaine de congés payés, indexation de l'épargne, amélioration de l'habitat et des traitements, sauvegarde de l'environnement, problèmes de la consommation... Autant d'idées simples mais fondamentales, capables d'emporter l'adhésion de tous et que la mémoire retient.

Si nous savons tirer les leçons de notre déconvenue, nous devrions connaître dans un proche avenir des lendemains qui chantent. Les dieux de la politique ne nous ont pas été favorables, mais l'Histoire est aussi faite de rendez-vous manqués. Sachons être présents pour le prochain.

(J.-P. LAYSSAC
01300 Belley)

La progression du P.s. dans le Rhône...

Nous avons été surpris par les commentaires concernant les résultats du premier tour dans le Rhône publiés dans « l'Unité ». Lorsque le P.s. progresse beaucoup, il est bon de le signaler aux militants du Parti... surtout lorsque cette progression s'explique par une campagne particulièrement dynamique qui a commencé il y a six mois. Avec les 32 886 voix que j'ai recueillies au second tour dans la 7e circonscription, je dépasse de 2 353 suffrages le total des voix de gauche et d'extrême gauche du 12 mars ; si l'on excepte le score exceptionnel de Charles Hernu, je suis le candidat qui fait le plus progresser les voix de la gauche dans le Rhône par rapport au second tour de 1973. En cinq ans, la gauche gagne en effet plus de 10 000 voix (soit 4,5 %) dans la 7e circonscription. Cela confirme donc le résultat du premier tour qui, avec un gain de 6,9 % et 8 000 voix, me plaçait en tête pour la progression des voix socialistes du département. Pour la première fois depuis vingt ans, cinq communes basculent à gauche (Neuville, Fontaine-sur-Saône, Genay, Quincieux, Rochetaillée), alors que la progression de Saint-Germain se confirme (64 % des suffrages) et que Rillieux revient nettement à gauche (54,36 %).

(GERARD LINDEPERG
(69250 Neuville-sur-Saône)

... en Seine-et-Marne...

Vous avez, dans les deux derniers numéros de « l'Unité », indiqué pour la 5e circonscription de Seine-et-Marne au premier tour de 1973, 21,6 % pour le P.s. Or le candidat socialiste de cette époque n'avait fait que 19 % des voix. En 1978, j'ai obtenu 20,2 %. Compte tenu du fait que le candidat précédent — qui n'est plus au Parti socialiste — était un notable, maire de Souppes, conseiller général, vétérinaire et enfant du pays, la progression du P.s. est manifeste. C'est le contraire qui apparaît à la lecture du dernier tableau publié par « l'Unité ». Ne pourriez-vous pas rectifier ? La presse de droite m'enfonce déjà assez !

(PAULETTE GIRARD
77400 Lagny)

... et dans le Val-de-Marne

L'analyse des résultats électoraux du premier tour dans la banlieue parisienne, publiée par le numéro 287 de « l'Unité », du 17 mars 1978, semble comporter une omission fâcheuse.

Tous les socialistes de la région parisienne se sont réjouis des progrès importants réalisés par notre parti.

Je signale toutefois, que dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne, qui comprend les communes de Choisy-le-Roi, Orly, Fresnes, Chevilly-Larue, Thiais, Rungis et L'Hay-les-Roses, et où j'avais accepté, à la demande unanime de tous les militants, d'être opposé à Charles Fiterman, notre Parti a enregistré par rapport aux élections législatives de 1973, un gain de plus de 10 000 voix et une progression en pourcentage de 11,72 %, en passant de 13,96 % des suffrages exprimés en 1973 à 25,68 % en 1978.

Il m'a semblé utile de porter cette précision à votre connaissance, non pour le candidat que j'étais, mais pour l'ensemble des militants de l'union des sections de la deuxième circonscription, dont la combativité, le dévouement et le travail ont été les artisans de ce succès.

(PIERRE TABANOU
maire de L'Hay-les-Roses)

Avec tous mes regrets

Je suis une vieille, très vieille femme. Je me suis toujours intéressée à la politique, par atavisme.

Aujourd'hui, je suis profondément déçue, car nous n'aurons pas un gouvernement de gauche. La tactique de « démolition » du P.s. (à la fois cible de la droite et du P.c.) a été une erreur :

— Elle n'a pas donné une voix de plus au P.c., au contraire ;

— Elle en a enlevé, par contre, beaucoup au P.s. ;

— Elle a tué la dynamique de la gauche unie ;

— Elle a compromis les résultats du second tour.

Et voici pourquoi l'accord des trois partis de gauche a perdu de sa crédibilité et de son efficacité, car trop d'injures ont été échangées et ont laissé trop de rancœur dans les esprits (je reconnais avec plaisir que la polémique du P.s. a été plus modérée, et courtoise). Comment n'a-t-on pas compris cette évidence : en attaquant un partenaire d'une coalition, on l'affaiblit et on détruit l'édifice. Mais allez donc faire entendre les choses élémentaires à des gens sourds et aveugles !

Le pire est devant nous : j'ai bien peur que, désormais, la confiance ne puisse régner au sein de la gauche. Avec tous mes regrets ; car, en raison de mon âge, je ne vivrai peut-être pas une autre espérance, susceptible de se réaliser.

(Mme LIGEN
29 S Quimper)

Le seul espoir

Une nouvelle fois, les ouvriers et les opprimés vont subir les conséquences de l'échec de la gauche unie. Le P.c. a fait le jeu de la droite. « Grâce au P.c. nous avons gagné », peuvent dire les dirigeants de l'U.d.f. Mais, une nouvelle fois, le P.c. va continuer à lancer le « slogan » de l'unité. Avec cela, ils vont maintenir l'espoir de ceux qui souffrent, car il ne faut pas que leurs partisans se démobilisent.

Le seul espoir du peuple français, c'est le P.s. La seule alternance valable c'est le P.s. Merci mille fois, merci François Mitterrand, merci pour ton effort, merci pour ta persévérance, car le chemin est très dur, et les moyens de tous nos adversaires sont considérables.

(Un ouvrier de Renault-Billancourt)

changer la vie politique

Mentalité de vainqueur !

Dans le numéro de mars 1978 de la revue « Armées d'aujourd'hui », le colonel Jean-Germain Salvan, commandant le 3e Régiment parachutiste d'infanterie de marine, livre sans fioritures sa conception sur la formation des combattants. « Si mes cadres et mes parachutistes ne portaient pas un témoignage physique et personnel de leurs convictions, dit-il, leurs discours n'auraient aucun effet, car la jeunesse actuelle me paraît être saturée de discours, de racines et d'exemples... Je crois que la meilleure façon de transmettre l'esprit de défense, c'est de fournir à nos subordonnés un service ou un engagement militaire digne de ce nom, de maintenir des unités de combat et non des « Clubs Méditerranée » ou des couvents de jeunes filles. »

Après avoir expliqué : « La formation du combattant me paraît devoir être globale », le colonel Salvan précise : « Pour combattre la tendance de certains qui se complaisent dans la défaite, l'effort doit porter sur la création d'une mentalité de vainqueur. » Hélas, sans autre précision.

Revenant sur la « fragilité » des jeunes, le colonel Salvan ajoute : « Comme MacArthur, je pense que la jeunesse, ce n'est pas un âge, mais un état d'esprit. » Sans commentaire ! Dernière précision d'importance, le colonel Salvan se trouve actuellement à la tête du contingent français de casques-bleus au Liban. Souhaitons qu'il oublie la « mentalité de vainqueur » et Mac Arthur !

Staline pas mort en R.d.a. ?

En R.d.a. aussi, la répression contre les « dissidents » s'intensifie. Le Comité Biermann, créé en 1976 par l'Association pour la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui, après que celui-ci eut été déchu de sa nationalité par les autorités de la R.d.a., attire l'attention de l'opinion publique française sur le cas des frères Rolf et Klaus Mainz.

Arrêté en janvier 1976 parce qu'il avait fait paraître dans un journal de Hambourg une lettre protestant contre les interdictions professionnelles en R.d.a., Rolf Mainz est condamné avec son frère, qui avait demandé à émigrer en R.f.a., à quatre ans de prison. Mais Rolf a été condamné, de nouveau, en janvier dernier, à une peine de cinq ans d'emprisonnement en raison de son attitude en prison : grèves de la faim, en particulier en juin dernier à l'occasion des réunions préparatoires à la conférence de Belgrade. Car la justice est-allemande lui a reproché d'avoir fait cette grève exprès aux environs du 17 juin, jour de fête en R.f.a. pour commémorer les émeutes de juin 1953 à Berlin-Est.

Les procès staliniens, ça existe toujours !

Bourgeade, Clavel et les autres

Quelques-uns, qui vont vite en besogne, voudraient nous faire croire que François Mitterrand se trouverait aujourd'hui face à un assaut des « écrivains de gauche » le poussant à se retirer de la scène politique. Certains sont prêts à s'en réjouir, d'autres à s'en émouvoir. Et tout cela parce que, l'un derrière l'autre, Pierre Bourgeade, sans même attendre le second tour de scrutin, puis Maurice Clavel et Jean-Edern Hallier ont écrit dans ce sens.

Y a-t-il là matière à tant de tapage ? Heureusement pour elle, la gauche a d'autres écrivains que ceux-là, et qui ont à la fois moins de versatilité et plus de dignité. Pierre Bourgeade nous fit naguère l'honneur de collaborer à « l'Unité ». Il s'en est éloigné de lui-même, sans que nous lui ayons jamais demandé de se retirer. Il y a quelques semaines, il avait annoncé son intention de voter pour le Parti communiste. Ce qui était parfaitement son droit, mais qui devrait l'incliner à s'adresser aujourd'hui à Georges Marchais plutôt qu'à François Mitterrand.

Maurice Clavel aime à jouer les grandes consciences, mais un passé héroïque ne justifie pas que l'on brûle dans l'adversité ce que l'on prétendait adorer aux beaux jours. La caution du « Nouvel Observateur » ne suffit pas à donner un label de gauche à un homme dont le chemin a parfois croisé celui de la gauche, mais qui s'est toujours senti plus à l'aise dans les méandres de la « nouvelle philosophie » que dans le combat militant pour une autre société.

Quant à Hallier, il en a tant fait de toutes sortes, y compris des plus douteuses, qu'on voit mal en quoi la gauche se sentirait concernée par ce qu'il écrit.

Bourgeade, Clavel, Hallier se flattaient naguère de sympathie pour Mitterrand. Elle n'aura pas résisté à l'épreuve. Il n'y a pas à s'en étonner ; pas même à s'en froisser. La gauche ne mourra pas de ces trois désertions. La littérature ne s'en portera ni mieux, ni plus mal. Et François Mitterrand non plus !

C.E.

Bataille pour un perchoir : Edgar Faure et Jacques Chaban-Delmas, vus par Bodis.

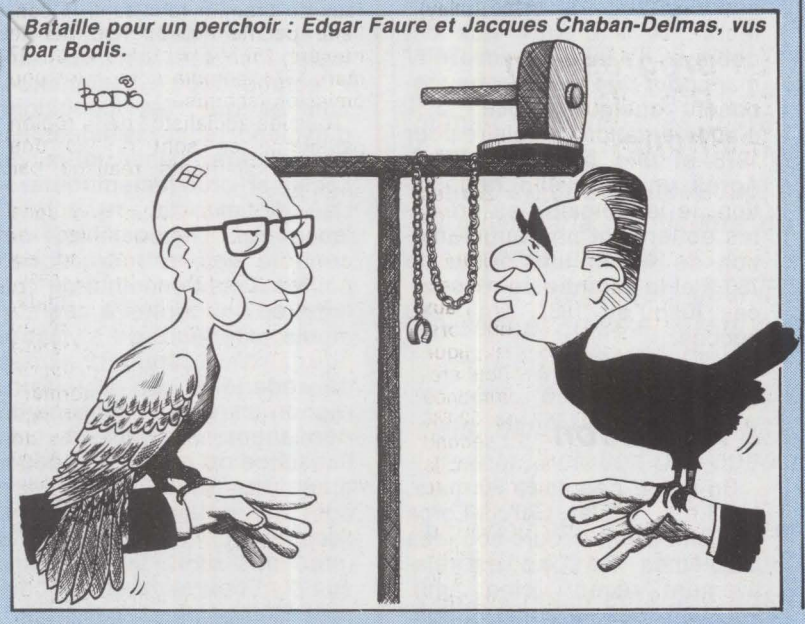

L'Espélidou est mort, vive l'Ensoleillade !

L'Espélidou, c'est fini. Le ministère de la Santé retirera dès le 20 mai son conventionnement à l'Association Christiane-Garnier, gérante de l'établissement, et à la tête de laquelle avait été élu l'ancien directeur tortionnaire, le père Fabre.

Un nouvel établissement sera créé, mais restera dans le même lieu et fonctionnera avec la même équipe soignante.

En effet, avec l'accord de toutes les parties concernées (l'Association des parents et amis de l'Espélidou, le personnel de l'établissement et la municipalité de Saint-André-de-Sangonis), une nouvelle association, « l'Ensoleillade » a été créée, le 10 mars dernier. Elle gérera le nouvel établissement. Gérard Delfau, maire de Saint-André-de-Sangonis, en a été élu président du conseil d'administraton.

Une victoire de la population de Saint-André, de ses élus et du personnel de l'Espélidou contre l'horreur.

changer la vie sociale

Hors du pétrin

Les ouvriers boulangers ne se sont pas battus pour rien. A compter du 1er avril, leur salaire sera augmenté de 10 %. Un accord intervenu au cours d'une commission paritaire nationale entre la Chambre patronale et les syndicats C.g.t., C.f.d.t., F.o. et C.f.t.c. a été signé le 24 mars dernier.

Cent mille ouvriers de la boulangerie verront donc leur salaire augmenter de 16,30 %. Ce pourcentage se découpe ainsi : 9,78 % de maintien du pouvoir d'achat et 6,52 % pour sa progression. (A noter que F.o. et la C.f.t.c. ne réclamaient que 3 % sur ce dernier poste.) Le salaire horaire de l'ouvrier boulanger passe donc à 13,35 F. Nul doute que l'action menée par la C.g.t. et la C.f.d.t. — couplée avec les résultats des élections — a joué un rôle positif auprès d'un patronat qui refusait, auparavant, toute progression du pouvoir d'achat.

Inculpé pour racisme

Un directeur d'A.n.p.e. vient d'être inculpé pour racisme. D'après le Mrap (Mouvement contre la racisme, l'antisémitisme et pour la paix), il ne serait pas le seul à recourir à des pratiques racistes, et d'autres inculpations pourraient bien intervenir prochainement.

Dans ce cas précis, il s'agit du directeur de l'agence pour l'emploi de Bordeaux. Dans les offres d'emploi de son agence, on relevait en effet des mentions plus que claires : « Pas d'homme de couleur »... « Européen de préférence »... « Nationalité française ». Le directeur de l'agence a été jugé responsable et inculpé.

L'A.n.p.e., pour sa part, a précisé que, lorsqu'une offre d'emploi assortie de discrimination parviendra à sa connaissance, elle agira désormais de la manière suivante : elle adressera à l'employeur les demandeurs d'emploi qui lui semblent convenir à son offre, mais sans diffuser la demande ni lui donner aucune publicité.

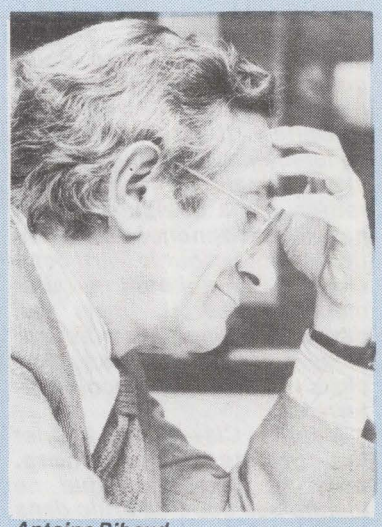

Antoine Riboud.

Ou bien elle ne la rendra publique qu'après avoir supprimé la discrimination comportée par l'annonce.

Une manière plutôt floue d'aborder le problème en tournant la difficulté.

Succès chez B.s.n.

Les dix-sept jours de grève menés par les verriers de la B.s.n., à Boussois, depuis le début de mars, ont été plus qu'efficaces. Antoine Riboud a dû céder.

Point de départ du conflit : la volonté de la direction de bloquer les salaires jusqu'au 1er avril 1979. Un arbitraire jugé inadmissible par les travailleurs : 80 % d'entre eux ont débrayé. Il a fallu attendre le 17 mars pour que les patrons proposent quelque chose : 3 % d'augmentation de salaire pour 1978 et une prime de 500 F. Après une nouvelle négociation, le lendemain, les grévistes obtiennent une augmentation de 4,5 %, une prime de 750 F et la garantie de ressources jusqu'en 1981. Un beau succès.

Un C.e.s. à l'abandon

En grève depuis le 30 mars, le C.e.s. d'Etat Garcia-Lorca de Saint-Denis croule sous les problèmes. Ce C.e.s. est relativement récent (cinq ans). Pourtant, dès sa construction, il a été victime d'une recherche de profit maximum : une conception peu adaptée à l'environnement, des matériaux de mauvaise qualité, du personnel et des crédits insuffisants pour en assurer l'entretien, un manque chronique de surveillants et de professeurs, d'où un grand nombre d'enfants livrés à eux-mêmes dans l'établissement.

Les résultats sont là. Les conclusions de la commission de sécurité qui s'est réunie le 6 janvier 1978 à la demande du chef d'établissement sont des plus alarmantes. Citons : les plafonds qui s'effondrent, la sonnerie (servant d'alerte en cas d'incendie) qui ne fonctionne pas, l'eau qui tombe sur les fils électriques dans les salles de sciences. Il n'y a ni vestiaire ni gymnase pour l'E.p.s., et les robinets d'eau, lavabos, cuvettes et portes de W.c. sont arrachés. De plus, l'absence d'isolation des conduites d'eau chaude à l'extérieur entraîne des dépenses supplémentaires.

Malgré ces conclusions inquiétantes, les autorités, restant sourdes aux demandes réitérées des différentes catégories de personnel ainsi que des parents d'élèves, refusent de débloquer les crédits indispensables à la continuation du fonctionnement normal du collège.

Pourtant, cette situation désastreuse est due au manque de crédits qui fait qu'aucune des réparations indispensables n'a pu être effectuée depuis la construction et que les conditions d'hygiène sont lamentables. Par ailleurs, dans un milieu social si cruellement défavorisé, le manque de surveillance rend impossible tout contrôle des entrées et des sorties dans l'enceinte du collège, ce qui permet à des éléments extérieurs de s'y introduire, d'y commettre des déprédations et d'y faire régner un climat d'insécurité permanent. Ajoutons à cela l'absence du matériel pédagogique le plus élémentaire pour des enfants qui ont une scolarité déjà bien difficile (près des deux tiers d'entre eux sont boursiers et la moitié sont étrangers).

Bel ou la vengeance patronale

En mai 1976, une grève éclate aux fromageries Bel, à Venarey-les-Laumes (Côte-d'Or). Après dix-neuf jours de grève et deux expulsions par les gendarmes mobiles, le travail reprend le 1er juin. Or, en août 1976, un délégué syndical et un délégué du personnel reçoivent une lettre de licenciement pour « faute grave » au moment de la grève ! Malgré la période peu propice, la riposte ne se fait pas attendre et une importante manifestation est organisée à l'appel des organisations démocratiques. L'inspection du travail refuse les licenciements.

Mais la direction ne s'avoue pas vaincue : elle saisit le tribunal administratif. Le jugement de ce tribunal, rendu le 30 janvier 1978, annule la décision du ministère du Travail et autorise le licenciement des deux militants syndicaux. Néanmoins, la direction ne tente rien pendant la campagne électorale. Mais, le samedi 25 mars, les deux délégués reçoivent leur lettre de licenciement immédiat. Ainsi se révèle exacte l'analyse du Parti socialiste qui, dans l'appel aux travailleurs, déclarait : « Si par malheur, la droite conservait la majorité en mars pochain, la politique antisociale ne connaîtrait plus de frein : ce sont les intérêts vitaux des travailleurs qui seraient attaqués par ceux qui, ayant gagné après avoir eu tellement peur de perdre, se croiraient tout permis. »

Il a fallu moins d'une semaine à la direction de Bel pour accomplir cette basse vengeance. Voilà, dans les faits, la « décrispation » selon Giscard !

Meyzieu : l'arrogance des patrons

A Meyzieu le 12 mars dernier, le Parti socialiste a rassemblé sur le nom de Jean Poperen 12 % de plus qu'en 1973.

Or, le P.-d.g. de « Fil Dynamo », Ferrand, vice-

président de la Chambre patronale de la métallurgie, est en conflit avec les travailleurs. A-t-il conçu de ce résultat une amertume particulière ? Toujours est-il que, depuis, il a rompu les négociations et que la totalité du personnel a cessé le travail.

Les travailleurs de « Fil Dynamo » se sont donc naturellement adressés à Jean Poperen, qui s'est rendu devant leur entreprise, et a longuement discuté avec eux des solutions à engager pour résoudre le conflit. Il en a alerté le préfet, l'inspecteur du travail et le ministre.

Que va-t-il en résulter ? La réponse, c'est la combativité des travailleurs qui la donnera, face à l'arrogance des patrons, dont la politique a été sauvée de justesse. Pour combien de temps encore ?

Scandale à l'office

Le scandale des offices H.l.m. de la région parisienne rebondit... mollement d'ailleurs. Son conseil d'administration va être dissous. Ainsi en ont décidé les ministres de l'Intérieur et de l'Equipement.

Mais le mystère reste entier : le conseil d'administration est suspendu en septembre 1977 après la découverte par la presse (voir « l'Unité » n° 259) de graves irrégularités et « erreurs de gestion ». Un grand parti de droite, disait-on alors, aurait profité de ses malversations... Depuis plus de six mois, la Cour des comptes potasse le dossier. Qu'a-t-elle donc découvert ?

Grève à Normale

Les bons élèves se mettent en grève ; on aura tout vu. Ceux qui seront chargés d'enseigner à nos têtes blondes, les normaliens, annoncent une grève générale pour les 29 et 30 mars. Ils demandent d'abord une réforme des examens et des garanties de postes à la sortie : l'examen théorique qui clôture les deux ans d'études devrait être donné à tous, disent-ils.

Quant au délicat problème de la formation reçue dans les écoles normales, les jeunes grévistes, dont certains occupent les locaux depuis trois semaines, n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord. Mais les questions fusent.

La spéculation, connais pas !

Jacques Chirac ne cesse de promettre. Son nouveau directeur de la Construction et du Logement à Paris parle de réhabiliter un quart des logements parisiens, soit 300 000. Pas une « réhabilitation brutale », ajoute-t-il, du moins dans le centre de la ville. Quant à « l'effondrement de la population ouvrière », le maire de Paris s'obstine à n'en reconnaître la cause que dans la désindustrialisation de la capitale. La spéculation, connais pas !

Il souhaite donc maintenir une industrie légère dans les murs. Enfin, il préconise la création d'une aide aux jeunes ménages — qui, espère-t-il, ouvrirait la voie au rajeunissement de la ville. Bonnes idées. Mais où sont les sous ?

Fourrures en tout genre

Les amis des animaux ont bien des malheurs... Opposant irréductible au massacre des bébés phoques, Patrick Moore, membre de la fondation Greenpeace, a été arrêté, le 18 mars, sur la banquise au large de Terre-Neuve.

A Guingamp, le même jour, les écologistes sont venus manifester contre la foire à la sauvagine, ce marché annuel de peaux et de fourrures. Ils ont inauguré une exposition sur la chasse qui circule maintenant à travers la Bretagne. Ils demandent, entre autres, que le renard — considéré actuellement comme un nuisible — soit classé comme simple gibier. Il est vrai que les renards sont les premières victimes, souvent innocentes, de la lutte contre la rage. C'est sur leur peau que le marché de Guingamp a fait l'essentiel de ses affaires cette année...



dipapacéquoi par Piem

C'était à l'heure de la soupe. Le père et le fils, assis devant leur poste de télévision, regardaient les dernières informations.

Le ministre de l'Intérieur apparut soudain sur le petit écran : « Après une cruelle réclusion de plus de vingt ans l'opposition vient d'être libérée », dit-il. Puis il donna des détails sur l'événement.

« Les kidnappeurs de l'esprit démocratique avaient enfermé leur victime sous une tente, enchaînée aux grands intérêts du captalisme ; ils lui avaient recouvert la tête d'une cagoule noire comme les sentiments qu'ils lui portaient, l'empêchant ainsi d'avoir un droit de regard sur la gestion des affaires. Mise à l'index, on l'en avait mutilée. L'opposition avait résisté aux sévices grâce à la force de ses convictions. La rançon qui devait servir à alimenter les querelles n'avait pas été versée. C'est sur l'autoroute du Soleil, à côté du grand mur qui coupe la France en deux, que le rapt avait trouvé sa conclusion. »

Ainsi parla le ministre de l'Intérieur. L'enfant adorait les romans d'aventures :

« Dis, papa, que peut-il arriver si les ravisseurs se ravisent et qu'ils enlèvent cette fois mes illusions ?

— De l'illusoir à l'isoloir, il n'y a qu'un pas, répondit le père, et la dernière solution serait la dissolution ; mais, dans l'immédiat, pensons plutôt à élever des statuts à la libération de l'opposition ! »

L'espoir aussi fait vivre. Le père fit un nœud à son mouchoir afin de penser à renouer le dialogue.

Ils mangèrent leur soupe en silence, pendant qu'un chirac mijotait lentement au four.

changer la vie culturelle

L'Occitanie en images

Téciméoc : c'est le nom d'une association née en novembre 1977, qui se donne pour buts « la promotion et le développement de la télévision et du cinéma méridionaux et occitans ». Pour ce faire, Téciméoc entend « rassembler tous ceux qui veulent travailler et lutter pour qu'il existe un cinéma véritablement méridional ».

Téciméoc va donc organiser la diffusion des films existants, produire et réaliser de nouveaux films. Un fichier est déjà en état de fonctionnement. Un atelier de formation et de recherches artistiques et techniques est en cours de création.

Pour tous renseignements A. Clément, 22, rue Molière, 13200 Arles ; téléphone (90) 96-79-96.

Chelles que la droite n'aime plus...

En 1968, un théâtre de huit cent cinquante places est construit à Chelles, en Seine-et-Marne. En 1975, un centre d'action culturelle s'y installe. En 1976, le conseil général de Seine-et-Marne attribue au C.a.c. une subvention de 150 000 F. En 1977, cette somme est réduite à... 5 000 francs !

Si l'on demande des explications au président du conseil général, le réactionnaire Etienne Dailly, il met en cause la situation géographique du C.a.c. « Il est tout à fait excentrique au département. » Pieux mensonges ! Les vraies raisons sont ailleurs : au début de 1976, Chelles avait encore un maire R.p.r. ; depuis un an, c'est une liste d'union de la gauche qui préside aux destinées de la commune. Les habitants de Chelles ont « mal voté », les voilà pénalisés. Pour l'instant, le C.a.c. n'est pas fermé, mais ses activités sont sérieusement réduites...

Une maison pour la photo

C'est l'an un de la Fondation nationale de la photographie. Michel Gúy, alors ministre de la Culture, en avait décidé l'existence et confié la responsabilité à Pierre de Fenoyl. Cette « mise en route » s'était déroulée à Paris. Mais sans résultats tangibles. Et puis, ce n'était pas l'opération de décentralisation annoncée.

La situation s'est enfin décantée. La Fondation nationale de la photographie s'installe finalement à Lyon (comme l'avait demandé Louis Pradel avant sa mort à Jacques Chirac, alors Premier ministre). Elle a un domicile qui lui convient : l'ancienne demeure de la famille Lumière, 25 rue du Premier-Film, dans le sixième arrondissement. Elle a désormais à sa tête un homme qui s'y connaît : Bernard Chardère, fondateur de la revue de cinéma « Positif » et réalisateur de courts métrages. Elle a un budget : 120 millions d'anciens francs par an (70 % de l'Etat, 30 % de la Ville de Lyon).

Les projets de Chardère sont simples et ambitieux à la fois : « Collecter les documents anciens, aider la photographie et les photographes. » La Fondation va donc se livrer à la conservation, organiser des expositions et, ce faisant, tenter de donner une mémoire visuelle au pays — qui est celui de Niepce, l'inventeur de la photographie, rappelons-le.

Chardère voudrait aller plus loin encore : « Faire en sorte que les photographes puissent venir à la Fondation pour travailler, créer, se reposer. » En attendant, chacun peu aider la Fondation : Chardère attend toutes les vieilles photographies, tous les documents que vous jugerez utile de lui communiquer. Une adresse à ne pas perdre : Bernard Chardère, Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film, 69006 Lyon.

Rencontres de cinéma à Epinay

Les sixièmes rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine se déroulent du 31 mars au 9 avril. Une fois encore, elles constitueront un « panorama du court métrage français ». Cent huit films seront ainsi présentés, sélectionnés par Luce Vigo et son équipe. Des débats sont également prévus.

Toutes les projections auront lieu à la M.j.c. d'Orgemont, rue Tête-Saint-Médard, à Epinay. Renseignements au 822-41-40.

50 millions de ciné-consommateurs (suite)

Petit additif à la complainte des spectateurs maltraités parue dans notre numéro 288 : sous le titre significatif de « les Raisins de la colère » vient tout juste de naître une association de défense, destinée à « soutenir et susciter toutes les actions qui respectent les créateurs, les travailleurs, les œuvres et les spectateurs du cinéma ».

Concentration des salles, mauvaises conditions d'accueil, projections défectueuses, publicité envahissante, films tronqués et mal doublés ou mal sous-titrés, etc. Voilà tout ce contre quoi cette association partira en guerre, d'autant plus efficacement qu'elle groupera plus d'adhérents, ce qu'on lui souhaite vivement (les Raisins de la colère, 173 rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris).

Cuba si

Un grand prix de l'Académie Charles-Cros pour le disque des « deux mousquetaires » Pupi et Pacheco (SP 2166), voilà qui vient récompenser les efforts de la marque Soul Posters pour importer en France la musique des « salseros » cubains.

La même équipe a donc continué de l'avant en publiant ces semaines-ci de nouveaux albums de Cheo Feliciano, Ismael Quintana, Ray et Cruz, le Portoricain Cortijo et le grand orchestre du percussionniste Machito, qui balance à merveille dans « Fireworks » (SP 2176). Machito est une vieille connaissance, puisque Verve réédite (2610-047) sa fameuse « Afro-Cuban suite » de 1950 avec un altiste hors pair nommé Charlie Parker.

Des occasions dans les rayons

Depuis quelque deux mois, on peut faire bonne fortune dans les bonnes librairies. On y trouve en effet des titres du stock Gallimard à moins de vingt francs. Les Editions Gallimard ne liquident pas leurs stocks. Mais, de temps à autre, elles remettent en circulation des livres oubliés parmi ceux qui constituent leur fonds littéraire. Au lieu de les envoyer au pilon ou d'attendre une éventuelle réédition en collection de poche. Mais peut-on tout éditer en poche ? C'est aussi une façon pour Gallimard d'avoir de la trésorerie ; car les nouveautés ne représentent que 20 % du chiffre d'affaires de la maison...

Pour les bibliophiles (et pour les autres), ce genre d'opération est une aubaine : ils peuvent se procurer de belles éditions pour un prix à peine plus élevé que celui d'un livre de poche. En l'espèce, il s'agit de la série N.r.f., à couverture blanche et liseré rouge. Au rayon de ces occasions : quelques Marcel Aymé, « le Crève-cœur » d'Aragon, des Gide, « Féerie pour une autre fois », qui est un Céline introuvable, des Simone de Beauvoir, des Louis Guilloux peu connus comme « Absent de Paris », des Nizan, des Supervielle et des Lorca, des Ponge et des Queneau, des Audiberti, « le Diable amoureux » et « la Femme assise », d'Apollinaire, etc.



Jacques Moreau.



Jacques Delors.

POLITIQUE CONTRACTUELLE: JACQUES MOREAU (C.F.D.T.) ET JACQUES DELORS (P.S) S'EXPLIQUENT

En une semaine, les trois principales organisations syndicales, la C.g.t., la C.f.d.t. et F.o., ont été reçues à l'Elysée. Certaines n'en avaient pas franchi le seuil depuis plus de dix ans. Volonté du chef de l'Etat de tenir enfin compte de l'avis des syndicats ? Désir de relancer une politique contractuelle tombée aux oubliettes depuis belle lurette ? Fin du non man's land social imposé par le pouvoir depuis bientôt quatre ans ? L'avenir le dira.

Mais, dès aujourd'hui, « l'Unité » a voulu savoir dans quel contexte, en cas d'ouverture, pourrait s'effectuer une reprise des négociations.

Bien connue pour ses réticences à l'égard de la politique contractuelle, telle qu'elle fut pratiquée, pourquoi la C.f.d.t. a-t-elle devancé l'appel et réclamé d'elle-même un rendez-vous au président de la République ? Jacques Moreau, secrétaire national, répond. Il rappelle pourquoi on a peu vu la signature de la C.f.d.t. au bas de contrats. Il explique dans quelles conditions sa centrale ne demanderait pas mieux que de signer...

Et, comme il est difficile de parler de politique contractuelle sans faire référence à celui qui en fut, en France, l'instigateur, nous avons également interrogé Jacques Delors. Pour « l'Unité », il fait le bilan de son expérience. Il dresse le constat d'un échec. Et indique les conditions indispensables au succès de toute négociation collective.

→

JACQUES MOREAU : " LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DEVELOPPEE PAR L'ETAT ETAIT DETOURNEE EN ARME ANTISYNDICALE "

L'UNITE. — L'heure est, paraît-il, à la décrispation. Dans le domaine social, ce terme évoque la politique contractuelle. Etes-vous pour ou contre le principe de la politique contractuelle ?

JACQUES MOREAU. — Tout dépend de ce que l'on met sous ce terme.

Les semaines que nous venons de vivre ont mis en évidence un certain rapport de forces dans le pays. Certes, la gauche n'a pas gagné, à cause du P.c. d'une part, et de ses insuffisances d'autre part. Mais, au premier tour, le mécontentement d'une grande partie de la population s'est manifesté. Le second tour a confirmé que ce mécontentement était fortement partagé. Les Français aspirent à quelque chose de nouveau, à des transformations de leurs conditions quotidiennes d'existence qui ne soient pas forcément octroyées « d'en haut », quel que soit le gouvernement.

C'est là qu'intervient le syndicalisme, forme d'organisation que se donnent les travailleurs pour imposer à ceux qui les gouvernent une limitation de leur arbitraire. Et le rapport de forces obtenu grâce à l'action doit se concrétiser dans un compromis, recherché à travers la négociation. La C.f.d.t. s'est toujours prononcée pour de véritables négociations, qu'elle qualifie ainsi : la recherche des terrains sur lesquels les parties adverses peuvent aboutir à des compromis comportant des avantages certains pour les travailleurs.

Et si nous n'avons pas pu négocier autant que nous le souhaitions au cours des dernières années — encore faut-il nuancer en ce qui concerne les entreprises —, cela est dû, certes, à l'atmosphère politique, mais surtout au refus gouvernemental et patronal de céder en quoi que ce soit. Le Pouvoir s'est cramponné à une conception dure de ses rapports avec les organisations syndicales.

Nous croyons beaucoup à la nécessité d'organiser un tissu serré de négociations. Mais il est hors de question d'accepter une politique contractuelle définie en dehors de nous, dont le seul but serait d'avaliser la politique patronale ou gouvernementale.

La politique contractuelle, oui, mais dans une acceptation réciproque du caractère conflictuel de notre société. La transparence que certains souhaitent n'est pas possible dans notre monde : les intérêts sont divers, et il ne peut y avoir de vie contractuelle si la minorité dirigeante essaie d'imposer, par tous les moyens, ses choix à la majorité.

— Pouvez-vous rappeler les motifs qui vous ont conduits, dans le passé, à condamner la politique contractuelle ?

— Ce que nous avons condamné, c'est la politique contractuelle gouvernementale. Pour plusieurs raisons.

Cette politique contractuelle a voulu faire avaliser une volonté de paix sociale. C'était donnant-donnant. Or, si l'on veut de véritables relations professionnelles dans le pays, il ne faut pas chercher à neutraliser, au détour d'un accord, la dynamique syndicale ou revendicative.

Il faut aussi rappeler l'utilisation politique qui en a été faite. Le gouvernement a présenté les premiers accords comme une grande victoire de sa politique. Les conséquences néfastes ne se sont pas fait attendre. Le mouvement syndical a craint que sa volonté d'engager des accords avec l'Etat soit utilisée comme une arme contre l'opposition — et contre le syndicalisme lui-même.

Enfin, la politique contractuelle, telle qu'elle était conçue, cherchait, dans la plupart des cas, à tout régler dans une grande négociation centrale : le fourre-tout miracle. Or, il ne faut pas prétendre régler les problèmes des salaires de la même manière que ceux des conditions de travail ou de la grille hiérarchique.

Nous avons été réticents, c'est vrai. Nous sommes apparus parfois comme négatifs. Mais la politique contractuelle développée par l'Etat était détournée en arme antisyndicale. De plus, voir la politique contractuelle uniquement au niveau de l'Etat est une absurdité. C'est pourtant le sens pris par ce terme depuis 1969. Nous voulons, nous, une politique de négociations généralisées dans le secteur public et nationalisé, évidemment, mais aussi dans le secteur privé.



Edmond Maire, Jacques Moreau et la délégation de la C.f.d.t., après leur entrevue avec le président de la République.

— Vous dites que la politique du « donnant-donnant » était inacceptable. Pourtant, qui dit contrat, dit compromis. Jusqu'où faut-il ne pas aller ?

— Compromis, oui. Encore faut-il qu'il soit situé, de part et d'autre, au même niveau. Et en France, en tenant compte de toutes les composantes (patronat, syndicalisme, etc.), la notion de paix sociale ne correspond à aucune réalité socio-culturelle. En conséquence, tout ce qui apparaît comme un marchandage d'avantages matériels contre une pseudo-accalmie sociale, ou une acceptation des règles du jeu de la société, est condamné à être inopérant. Une politique de négociation dans ce pays ne peut être fondée que sur le réalisme, en prenant en compte l'état d'esprit du patronat, des classes dirigeantes, des organisations syndicales et des travailleurs. Nous sommes dans une société de classes dont les intérêts sont antagonistes. Il convient donc de rechercher les compromis permettant aux uns et aux autres de franchir une nouvelle étape sans remettre en cause les conceptions fondamentales chères à chacun. Nous demandons aux patrons de négocier, nous n'exigeons pas, en préalable, qu'ils approuvent nos idées sur l'autogestion...

— Pensez-vous qu'après des années sans discussion nulle part une nouvelle politique contractuelle soit possible aujourd'hui ? Croyez-vous à une volonté du gouvernement, instruit par les résultats du premier tour, de lâcher du lest ? De votre côté, l'idée de négociation correspond-elle à un souci de capitaliser la pression populaire ?

— Il est difficile de deviner les intentions du gouvernement. Je crois qu'il ne peut continuer sur sa lancée récente en refusant tout réel contenu aux relations sociales. Nous espérons qu'il tiendra compte des réalités, et nous attendons de lui qu'il impulse des négociations à tous les niveaux. Il en a les moyens.

Si nous posons avec force le problème aujourd'hui, c'est que la situation a atteint un point d'exceptionnelle gravité. Nos militants nous le rapportent : le phénomène de ras-le-

(Suite en page 24)

JACQUES DELORS : "APRES 1974, CAHIN-CAHA LA POLITIQUE CONTRACTUELLE A CONTINUE COMME UN RITUEL"

L'UNITE. — On ne peut pas parler de politique contractuelle en France sans se référer à ce que certains appellent aujourd'hui le delorisme. Jacques Delors, vous êtes donc à l'origine de l'élaboration d'un nouveau système de relations entre partenaires sociaux fondé sur des discussions plus ouvertes. Quand et comment la politique contractuelle a-t-elle vu le jour ?

JACQUES DELORS. — Depuis des années, d'abord comme syndicaliste, puis comme fonctionnaire responsable du service des Affaires sociales au commissariat général au Plan, je plaidais pour que la France se dote d'un système vivant de relations sociales. Cela impliquait, à mon sens, la reconnaissance pleine et entière du fait syndical, ce à quoi se refusaient et le gouvernement et le patronat. Cela signifiait, également, avoir une méthode pour mettre en place à tous les niveaux des rencontres et des négociations entre patronat, chefs d'entreprises publiques et syndicats.

La grève des mineurs, en 1963, avait été l'occasion d'attirer une nouvelle fois l'attention du gouvernement sur les vides de la négociation en France. Nous n'avions pas été entendus. Il a donc fallu attendre le choc de mai 1968 pour provoquer chez nos gouvernants et dans le patronat une sorte de crainte les rendant plus aptes à comprendre les discours en faveur de la négociation. Sans ces événements, il n'aurait pas été possible de tenter l'expérience.

Il fallait commencer par les endroits les plus sensibles et ceux où les organisations syndicales exerçaient la plus forte pression en faveur des négociations. Voilà pourquoi la politique contractuelle a démarré dans le secteur public.

Parallèlement, des tentatives étaient effectuées dans le secteur privé, au seul niveau national : à l'époque, il n'a pas été possible de convaincre les chefs d'entreprise de se lancer dans une politique contractuelle au niveau de leurs firmes. De là sont nés les grands accords interprofessionnels sur la mensualisation, le congé maternité, la formation permanente, la préretraite, etc.

Cette expérience a été jalonnée par de nombreux épisodes, qu'il est inutile de rappeler ici. En revanche, il faut souligner la réticence de plus en plus grande d'une partie de la majorité gouvernementale à l'égard de cette politique. Il suffit de mentionner, en 1970, le manifeste des présidents des grandes commissions de l'Assemblée nationale critiquant cette politique qui, selon eux, donnait trop de pouvoir aux syndicats au détriment du Parlement. D'autre part, on a assisté à un enlisement progressif de cette politique contractuelle, faute de pouvoir déboucher sur deux points essentiels pour qu'elle progresse. D'une part, il fallait une révision fondamentale des procédures de négociation des salaires dans le secteur privé où règne une anarchie préjudiciable à tous. D'autre part, il fallait changer le climat à l'intérieur des entreprises en reconnaissant enfin le droit de s'exprimer ou de négocier sur tous les grands problèmes qui intéressent les travailleurs.

Après 1972, lorsque je n'étais plus responsable de cette politique, elle a continué, avec deux caractéristiques essentielles : d'abord, le rétrécissement de son champ à la seule discussion des salaires dans le secteur public. Alors que, même dans ce secteur, il fallait continuer, comme nous l'avions fait, à ouvrir le champ de la négociation à tous les domaines. L'autre caractéristique, c'est que les gouvernements se sont servis de la politique contractuelle, dans une large mesure, pour essayer d'enfoncer un coin dans le front syndical en dressant une partie des syndicats dits « plus favorables » à cette politique contre d'autres dits « moins favorables ». Comme si cela avait un sens !

Ensuite, la dernière phase a débuté avec l'élection présidentielle de 1974. Cahin-caha, la politique contractuelle a continué au niveau d'un rituel, avec une coupure de plus en plus profonde entre les deux groupes de syndicats. Pour le reste, à part deux accords sur le chômage partiel et sur l'allocation d'attente, c'est-à-dire le chômage indemnisé à 90 %, il n'y a guère d'actes véritablement opérationnels. Bien plus : la fréquence des rencontres entre représentants patronaux et syndicaux diminue, ce qui n'est pas bon signe.

Enfin, notre pays est le seul en Europe où il n'y ait jamais eu une large confrontation entre le gouvernement, les organisations professionnelles et les syndicats sur les grands problèmes de la crise, l'inflation, le chômage et l'avenir de notre industrie.

— Quand la politique contractuelle a commencé à se bloquer, on a beaucoup entendu dire que c'était la faute de la C.g.t. et de la C.f.d.t. qui « étaient contre » par principe.

— Le procès en partage de responsabilités n'a pas grand sens. La question fondamentale est ailleurs. Il faut comprendre les interrogations des organisations syndicales devant la politique contractuelle, que je préfère appeler, pour ma part, la négociation collective. Les organisations syndicales — au moins trois d'entre elles — aspirent à un changement de société. Elles ne peuvent donc pas, en apportant leur signature au bas de n'importe quel accord, avoir l'air de cautionner un état de fait qu'elles veulent contribuer à faire évoluer. Par conséquent, si l'on veut qu'en France il y ait un système valable de relations professionnelles, il faut tenir compte des appréhensions des syndicats et non pas, comme ont tendance à le faire trop d'hommes de droite, instruire constamment leur procès et trouver des alibis dans la prétendue politisation des syndicats.

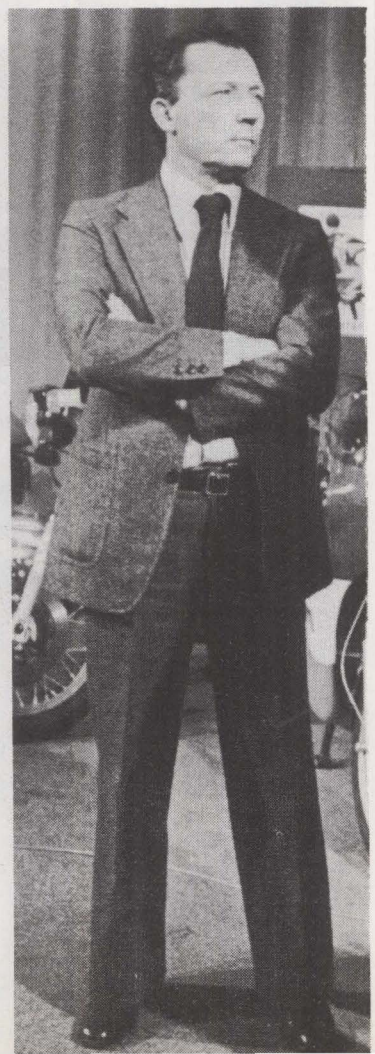

Mon expérience des pays étrangers me montre que, dans tous les pays, les organisations syndicales ne vont pas les yeux bandés à la négociation. Elles se posent toujours et simultanément deux problèmes. Premièrement, qu'allons-nous obtenir au terme de cette négociation ? Est-ce que cela vaut une signature et un engagement ? Deuxièmement, en signant cet accord, est-ce que nous n'encourageons pas une évolution qui, sur le plan global, tourne le dos aux aspirations profondes de notre mouvement ? La réponse n'est jamais facile. On ne peut pas œuvrer pour la rénovation des relations sociales en France si l'on ne comprend pas cela.

— Le vide des négociations dans les années 1963-1966 n'est-il pas comparable à celui que la France connaît depuis trois ou quatre ans ?

— Les rapprochements ne sont jamais faciles à faire. Mais il y a quand même une leçon unique à tirer de ces deux périodes. Les travailleurs français, même s'ils sont faiblement syndiqués par rapport à d'autres pays, n'admettent jamais qu'à travers une attitude de mépris ou d'ignorance envers les syndicats on les méprise et on les humilie eux-mêmes.

— La crainte après Mai 68, qui a incité les chefs d'entreprise à être plus réceptifs à la politique contractuelle, peut-elle être comparée à la peur suscitée par les résultats du premier tour des élections législatives ?

— Effectivement, l'analogie, à condition de ne pas la pousser trop loin, est valable. Les

(Suite en page 25)

JACQUES MOREAU : "SI UN CERTAIN NOMBRE DE REALISATIONS SONT AMORCEES, NOUS POURRONS COMMENCER A PRENDRE AU SERIEUX LE DISCOURS PRESIDENTIEL"

(Suite de la page 22)

bol est très répandu. Partout, des problèmes restent sans solution. Partout, des demandes de discussion ne reçoivent comme réponse que l'affirmation d'une autorité patronale se voulant indiscutée. Tout a été bloqué, gouvernement et patronat se sont raidis, l'incertitude quant aux futurs dirigeants du pays a joué un rôle certain.

Aujourd'hui, les choses sont claires. La majorité a gagné. Mais elle ne peut gérer sa victoire sans tenir compte des aspirations exprimées. Un nouveau rapport de forces est né. Il faut l'utiliser pour imposer la création d'un tissu contractuel. Nous connaissons les limites de ce rapport de forces. Nous savons que nous ne parviendrons pas à faire triompher toutes nos revendications. Cependant, nous croyons possible d'imposer, par notre action dans les entreprises, les établissements, les branches, l'amorce d'un règlement des problèmes essentiels par la voie de la négociation.

— Quels sont les canaux privilégiés de cette politique contractuelle ? Un Grenelle à froid ou des contrats par secteurs ?

— Si la C.f.d.t. s'est engagée dans cette voie, ce n'est ni pour aboutir à des échecs, ni pour essayer d'atteindre la Lune. Le suicide ou l'utopie, non.

Nous voulons débloquer la situation. Un Grenelle à froid, la grande négociation tripartite où tout se bouscule au portillon, est aujourd'hui inopportune. Et dangereuse : ce serait la meilleure façon de laisser les problèmes sans solution et de ne pas répondre aux aspirations. Comment pourrait-on, en effet, y traiter des conditions de travail, de la révision de la grille des salaires, des problèmes complexes liés à la réduction du temps de travail ?

Il faut que les discussions soient le plus proches possible des lieux où se posent les problèmes. Notre action doit conduire à rouvrir les lieux naturels de discussion et de négociation : chambres patronales, administrations, directions des groupes industriels... On peut discuter des conditions de travail au niveau de l'entreprise, et traiter de la grille des salaires tant au niveau de branche que de l'entreprise. Il serait important de tracer le cadre au niveau national. Et chez nous, où les centres de pouvoir sont très dispersés, la négociation doit se développer partout. Le rôle du syndicalisme dépasse en fait largement le cadre étroit et classique où l'on veut le cantonner : il doit être un facteur vital de régénération d'un certain tissu démocratique, bien effiloché aujourd'hui.

— On s'est étonné que vous sembliez d'emblée rechercher la concertation en demandant vous-mêmes un rendez-vous à Valéry Giscard d'Estaing, alors que vous avez combattu une politique contractuelle créée par le Pouvoir pour promouvoir la nouvelle société...

— Dès l'instant où nous avons été convaincus du succès de la majorité — et de Valéry Giscard d'Estaing —, nous en avons apprécié les conséquences sur la vie politique française. L'une d'elles est une lapalissade : l'Elysée a un certain pouvoir ! Avant que le Premier ministre ne soit nommé, avant qu'une nouvelle politique ne soit définie, il est donc de notre devoir et de notre responsabilité de saisir celui qui oriente la politique générale du pays. Il appartient à une organisation autonome, ayant combattu la politique gouvernementale et œuvré pour la victoire de la gauche, de dire au président de la République quelles sont, à son sens, les priorités à prendre en compte. L'ouverture faite par Giscard d'Estaing lors de son allocution télévisée a montré que notre analyse correspondait à la réalité du moment.



— Quelles impressions retirez-vous de votre entrevue avec le président de la République ? Manifeste-t-il une réelle volonté d'ouverture, ou met-il en place une vaste entreprise de mystification ?

— Nous sommes toujours très réservés. Le président de la République nous a habitués à un certain langage, à de nombreuses déclarations d'intentions... dont on attend encore les effets. Vendredi dernier, il nous a écoutés, il nous a fait part de son analyse, mais il ne nous a absolument pas indiqué dans quelle mesure il tiendrait compte de nos avis. Il a déclaré, au fil de son intervention, que les bas salaires retenaient son attention... tout en soulignant que la situation économique laissait une marge étroite.

Nous jugerons cette entrevue, comme tous les propos du président de la République, aux décisions, aux propositions et aux actes qui suivront. Soyons clairs. Si un certain nombre de réalisations sont prochainement amorcées, nous pourrons commencer à prendre au sérieux le discours présidentiel. Si, au contraire, les semaines à venir ne voient pas l'ouverture de négociations, nous en conclurons qu'une fois de plus nous avons été mystifiés.

Ces deux entretiens ont été réalisés par CHRISTINE COTTIN et MICHELE KESPI.

JACQUES DELORS : "IL FAUT COMPRENDRE QU'UNE BONNE POLITIQUE CONTRACTUELLE PEUT COEXISTER AVEC DES GREVES"

(Suite de la page 23)

élections ont confirmé la progression de la gauche en France, avec ce que cela représente d'espoirs et d'aspirations pour des millions de travailleurs.

Par conséquent, la démocratie veut que, même si la gauche ne gagne pas, elle influence les événements. Le président de la République a sans doute senti qu'à force de s'asseoir sur la marmite celle-ci finirait par exploser, comme en Mai 68. Au surplus, quelle contradiction entre ses appels à une société plus douce et la pratique de ces quatre dernières années de gouvernement ! Durant celles-ci, en effet, on a vu renaître un climat de guerre civile froide en matière sociale. Le patronat refusait la négociation et, en même temps, se lançait de plus en plus sur le terrain strictement politique contre le Programme commun. Cela ne pouvait durer. Cela explique, sans doute, la décision du président de la République de recevoir les organisations syndicales, qui, pour certaines d'entre elles, l'avaient demandé.

Certes, le président de la République à l'air de donner une impulsion. Mais le scepticisme est de commande. On a trop entendu de couplets lyriques sur le changement après l'élection présidentielle pour ne pas être méfiants. Le pouvoir avait annoncé une audacieuse réforme de l'entreprise, une lutte vigoureuse contre les inégalités, une politique familiale. Chacun peut juger les résultats. Je dirai donc, sans être de parti pris ou sans faire preuve d'aigreur, que la vigilance est de mise.

— Ne risque-t-on pas, à nouveau, de se heurter à l'allergie pour la négociation des chefs d'entreprises privées ?

— Un des grands alibis du patronat a été de dire : que la politique contractuelle était belle au temps de la croissance économique forte. Mais, aujourd'hui, c'est la crise. Cet argument ne me semble absolument pas valable. Cette politique est un instrument pour permettre aux travailleurs, à leurs syndicats et aux entreprises d'évoquer les problèmes que pose la vie économique et sociale chaque fois qu'ils se posent et au bon niveau. C'est nécessaire dans tous les cas. Et encore plus quand une nation doit affronter des périls. Or, nous sommes en prise avec des défis très graves. Une concurrence internationale de plus en plus sauvage. Une inflation tenace, qui rebondit chaque fois que la croissance repart. Un chômage très important, qui multiplie les inégalités sociales et qui dévalorise le travail.

Alors, pourquoi ne porte-t-on pas ces grands problèmes sur le tapis de la discussion ?

L'opinion publique jugera ensuite. Mais c'est un mauvais alibi de dire que la négociation n'est valable qu'en période de croissance.

En résumé, le tableau est, aujourd'hui, le même qu'il y a quatre ans. Les travailleurs expriment des aspirations en matière de niveau de vie, de conditions de travail, de garantie de l'emploi pour eux et leurs enfants. Les entreprises ont des problèmes pour affronter la concurrence internationale à l'extérieur et sur nos marchés, pour redéployer leur activité, pour financer leurs investissements. Pourquoi ne discute-t-on pas de toutes ces questions ? Il est évident que les pays qui se sortent le mieux de cette bataille contre la crise sont ceux où il y a des relations sociales vivantes et où il existe un début de consensus sur ce qu'il faut faire.

Et cela est parfaitement compatible avec les réalités de la société actuelle, avec l'existence de la lutte des classes, et les différences d'opinion. Quand on parle de consensus social, il ne s'agit pas d'amener tout le monde à s'aligner sur la même conception de la société. Il s'agit de s'informer mutuellement puis de trouver de bons compromis permettant à notre société et à notre économie d'affronter les périls qui les menacent. On peut reprocher au gouvernement d'avoir, pendant quatre ans, totalement oublié ces exigences.

— La politique contractuelle telle que vous l'évoquez semble exiger une grande maturité de tous les partenaires sociaux...

— Absolument. Et, pour cela, il faut sortir d'un monde de la palissades dans lequel on s'enferme trop facilement. Par exemple, il faut comprendre qu'une bonne politique contractuelle peut coexister avec des grèves. Car la grève est l'ultime moyen des travailleurs pour se faire entendre.

L'affrontement ne peut alors être évité. Cette évidence, beaucoup d'hommes de droite — voire de gauche — ont du mal à l'admettre, parce qu'ils conçoivent le monde comme une dichotomie : d'un côté, la paix sociale ; de l'autre, la grève ; d'un côté, l'entente des classes ; de l'autre, la lutte des classes. Non. Le monde est beaucoup plus complexe que cela. Et les syndicalistes, eux, le savent parce qu'ils le vivent constamment. D'où la recherche de compromis provisoires pour vivre ensemble.

— Une véritable politique contractuelle est-elle possible aujourd'hui ?

— Disons qu'on peut planter le décor et faire un inventaire des problèmes qui se posent aujourd'hui.

Il y a d'abord les conditions de la négociation. La détermination des salaires privés en France est critiquée à juste titre, car il n'existe pas de réseau articulé de discussions. Il faut vaincre l'opposition des chefs d'entreprise, attachés à leur pouvoir discrétionnaire. Il faut également adapter la législation des conventions collectives aux réalités de notre temps. Vaste sujet qui, pour moi, constitue un préalable. Concrètement, il s'agit de combiner une hausse raisonnable des salaires avec la lutte contre l'inflation, et de mener une action prioritaire en faveur des bas salaires.

En outre, il faut s'attaquer à l'amélioration de toutes les procédures liées à la politique de l'emploi. Notre environnement législatif sur ce problème est d'une grande confusion et permet rarement d'intervenir à temps. Enfin, des satisfactions doivent être données aux travailleurs quant à leur droit d'expression et d'intervention dans l'entreprise et quant à la capacité de négociation à accorder aux sections syndicales.

— A l'heure actuelle, pensez-vous que le patronat n'ira vers la politique contractuelle que contraint et forcé ? Ou qu'il y voit quelques avantages ?

— L'avenir le dira. Jusqu'à présent, le patronat a donné l'impression de n'accepter cette politique qu'en dernière extrémité. Et on a pu le constater : chaque fois que la crainte diminue, ils reprennent pour les uns leur indifférence, pour les autres leur superbe. Mais il me semble que le boulet vient de passer près de leurs oreilles. Cela devrait les inciter à réfléchir.



LETTRE A CEUX QUI SE SOUCIENT ENCORE DU CHILI

Suppression officielle de l'état de siège, démission du général Contreras, ancien chef de la Dina, visite à Santiago de l'attorney général adjoint des Etats-Unis venu enquêter sur la participation du gouvernement chilien à l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre des Affaires étrangères d'Allende... les nouvelles continuent d'affluer, qui nous rappellent que le Chili demeure sous la botte de Pinochet. Mais peut-être avons-nous un peu trop tendance à spéculer, oubliant la réalité quotidienne de la répression dont est victime le peuple chilien.

Nous venons de recevoir une lettre d'un Chilien qui vit à Santiago. Il fait partie de ces hommes qui n'étaient pas favorables à l'Unité populaire (et cela se sent), mais qui — devant les atrocités commises par la junte — ont fini par s'élever contre elle. Il dresse ici un tableau des différentes formes de répression dont chaque Chilien est victime. Il essaie de nous faire sentir l'omniprésence et le poids écrasant de la terreur quotidienne. Son but est de nous faire comprendre pourquoi, selon lui, il n'y a pas de résistance au Chili.

D'inspiration largement démocrate-chrétienne, ce texte n'a pas besoin d'emporter notre adhésion politique pour que nous jugions bon de le publier. Trop peu de cas est fait en général (ne serait-ce qu'en raison des difficultés de communication et des dangers qu'elle représente) des sentiments de ceux qui sont restés au Chili. Cette lettre est avant tout une interpellation passionnée à tous ceux qui se soucient encore de ce qui se passe du côté de Santiago. Elle devrait appeler des réponses précises de ceux qui font une analyse différente ou qui possèdent d'autres informations sur la résistance. Nous croyons pouvoir dire que celle-ci n'est sans doute pas triomphante, mais se manifeste elle aussi par une série d'actes quotidiens dont les journaux ne parlent pas et qui sont néanmoins tout l'héroïsme d'un peuple.

F.P.

Santiago. Après plus de quatre ans, les généraux sont parvenus à consolider dans les faits leur volonté de constituer une autocratie militaire « antimarxiste » éternelle jouissant d'une apparence de paix et de soutien de la population. Les informations que nous recevons de l'étranger montrent que ceux qui sympathisent avec le sort de notre peuple aussi bien que les réfugiés chiliens sont incapables de saisir la réalité du système d'oppression dont nous sommes les victimes. Les uns et les autres semblent faire preuve d'espérances totalement illusoires quant au surgissement d'actions politiques à l'intérieur du Chili. Celles-ci n'apparaissent pas et ne pourront pas apparaître tant que l'appareil répressif n'aura pas été effectivement démantelé. C'est dans l'espoir de contribuer à trouver les moyens de son démantèlement que je voudrais le décrire.

Etat de guerre interne

La clef de toute l'action de la dictature tient dans la définition qu'elle donne avec insistance d'elle-même : « régime militaire en état de guerre interne ». Il s'agit donc d'une armée occupant un pays infesté d'« ennemis ». L'objectif avoué est de les « liquider », qu'il s'agisse de la personne physique des marxistes ou de n'importe quel foyer social ou culturel susceptible de donner naissance à de nouvelles poussées du « mal ». Les militaires ont sans cesse fait état de leur totale méfiance envers tous les civils qui ne sont pas leurs serviteurs reconnus et aveugles. Pendant les premières années, le régime a exercé son occupation militaire en pleine lumière du jour. Les opérations de « chasse à l'ennemi » s'effectuaient au vu et au su de tout le monde dans le dessein d'obtenir la soumission et d'étendre la terreur pour obtenir la « pacification ». Ces expériences dramatiques répétées ont eu un énorme effet émotionnel et restent très vives dans la mémoire de tous les Chiliens. Prisonniers et exilés ont eu leur part de souffrance, mais ils ont été tenus en marge de cette pacification massive et terrible. Il est compréhensible qu'ils pensent avoir fait l'expérience dans leur propre chair de la répression la plus horrible. C'est sans doute la raison pour laquelle ils ont du mal à saisir les effets durables et paralysants de la répétition sur une longue période de temps de faits guerriers inhumains, cruels et indiscriminés.

L'opinion publique internationale mise en mouvement avec insistance par l'émigration politique chilienne a poussé le régime à remplacer progressivement les actes de guerre ouverte par des opérations punitives de police secrète. Mais leur efficacité militaire n'en a pas été altérée. Chaque Chilien résidant dans son pays connaît aujourd'hui l'organisation et les méthodes de la répression. Soit par expérience directe, soit grâce à un ensemble de témoignages dignes de foi. Rien n'a été publié, mais seuls peuvent nier la répression ceux qui veulent la nier — comme a pu le faire une partie de la population allemande durant le nazisme.

Tout cela se déroule dans un contexte idéologique de préparation à la guerre. Pour maintenir sa propre cohésion, le régime ne cesse de mettre en avant de prétendus risques de guerre avec le Pérou, la Bolivie ou l'Argentine. Les promotions d'officiers et de sous-officiers ont été triplées, le service militaire poussé à deux ans. En province, on se livre à des simulacres de rappels de réservistes une ou deux fois par an et l'on force tous les écoliers à participer à de nombreuses cérémonies militaires. Ce chauvinisme agressif est répercuté par la presse, d'une façon ouverte quand il s'agit des notions marxistes et voilée quand il s'agit des démocraties occidentales.





Cette idéologie militariste forcenée permet au régime de poursuivre sa chasse aux « ennemis de la patrie ».

Le grand symbole de l'oppression, de cette situation où le peuple chilien se trouve sans défense, apparaît dans l'interdiction absolue qui lui est faite d'exercer son droit de réunion ou d'association. Il n'a plus le droit d'élire ses représentants dans les organismes collectifs qui existaient avant la venue de la junte. Cela est complété par le contrôle absolu des moyens de communication. Tout nouvel organe de presse est interdit (sauf ceux à caractère exclusivement frivole ou érotique). L'autocensure fait des ravages. En quatre ans, une gamme très large de thèmes tabous a été dressée : tout ce qui peut causer une inquiétude politique, économique ou sociale dans la population. Les dissidents (à l'image, semble-t-il, de ceux d'Union soviétique) sont ainsi poussés à développer entre eux des formes sophistiquées de communication sans liaison avec les grandes masses.

Gouverner par la délation

C'est dans ce cadre général qu'opèrent les services de sécurité, la police punitive secrète. Sans aucune limite budgétaire, ils quadrillent totalement la nation. La solde de ses agents est quatre fois plus élevée que dans l'institution militaire traditionnelle. Tout le monde à l'intérieur même des forces armées depuis les conscrits jusqu'aux généraux, est soumis à une surveillance politique qui s'étend à la vie privée. Dans tous les ateliers, dans tous les bureaux, dans toutes les écoles, dans tous les endroits de densité humaine moyennement élevée, on peut trouver des agents directs de la police secrète. Des officiers et sous-officiers hautement spécialisés dans les techniques de lutte antisubversive ont été « convertis » à la vie civile dans des emplois les mettant en contact avec un maximum de personnes (voyageurs de commerce, chauffeurs de taxis, etc.). Certains prisonniers ont été retournés grâce à des menaces exercées contre leurs parents proches, accompagnées d'un solide subside économique. L'expérience a montré que les menaces sur les parents, époux ou enfants étaient terriblement payantes.

Tout un réseau d'informateurs volontaires fonctionne parallèlement à ce dispositif. Il est essentiellement composé d'anciens militants des partis de droite, d'anciens prisonniers de droit commun libérés à cet effet. Il faut encore ajouter tous ceux qui veulent, par la délation, se concilier les faveurs du régime. Ce travail est en général réalisé par les prétendus →

LETTRE A CEUX QUI SE SOUCIENT ENCORE DU CHILI

organismes d'action sociale du gouvernement. Principalement ceux qui sont censés travailler en faveur des femmes ou de la jeunesse. Les hauts dignitaires du régime se livrent régulièrement à d'ostentatoires campagnes philanthropiques, à de véritables cérémonies sociales à seule fin de maintenir élevée la capacité de délation. C'est sans doute grâce à ces organismes sociaux que les opérations militaires les plus sanglantes de ces quatre dernières années ont été réalisées.

Les méthodes de liquidation des « ennemis de la patrie et de leurs complices » varient suivant l'endroit géographique où ils se trouvent, leur position socio-économique, leur notoriété et leur appartenance supposée à telle ou telle organisation politique.

En province — où les vraies informations parviennent avec difficulté, notamment celles véhiculées par l'Eglise —, les responsables militaires sont maîtres absolus de la vie, de la liberté et de la capacité de trouver un travail de tous les « suspects ». Toute personne un peu connue est constamment surveillée, et la moindre initiative susceptible d'être qualifiée de « politique » est l'occasion d'avertissements brutaux et immédiats.

Les personnes appartenant aux couches moyenne et supérieure de la population, et dont le sort est susceptbile d'attirer l'attention, sont l'objet d'un traitement spécial. Même si elles n'ont pas fait partie des organisations de l'Unité populaire, elles sont vicitmes de menaces, du boycottage de leurs sources de revenus et de différentes formes de harcèlement pour toute infraction supposée au « calme politique ». Elles risquent l'expulsion, le confinement en des lieux inhospitaliers ou la prison accompagnée de cette farce qu'est un procès devant les tribunaux militaires de temps de guerre. Il est fréquent que la première peine infligée, à savoir le chômage (ou le boycottage des clients et fournisseurs pour ceux qui se livrent à une activité économique indépendante), neutralise totalement la victime en tant qu'entité politique. Dans la situation économique du Chili, la ruine est pour une famille un fléau écrasant contre lequel il n'y a aucun remède.

Les partisans de l'Unité populaire, qualifiés, d'ennemis, sont soumis à un traitement qui varie suivant l'efficacité militaire qu'on leur attribue et l'intérêt qu'il y a à donner ou non un certain écho à leur sort. Les partisans du Mir et tous ceux qui font preuve d'une certaine aptitude pour les actions violentes s'exposent à une liquidation spectaculaire. Ces groupes sont discrédités auprès de l'opinion publique interne et internationale. Leur activité est la meilleure justification du régime. Elle lui permet le maintien de l'état de siège, du couvre-feu et de toutes les « mesures de sécurité nationale »



Le général Pinochet.

sous prétexte de protéger la population des risques que représente le terrorisme aveugle. Au cours de ces quatre années, les méthodes employées contre ces « ennemis extrémistes » ont toujours été les mêmes. Il est évident qu'on leur permet d'opérer pendant un certain temps pour mieux leur tendre une embuscade spectaculaire et mortelle, à laquelle on donne toujours le maximum de publicité et qui se termine toujours par la prise d'un « abondant matériel subversif ».

Liquidation immédiate.

Le régime militaire considère que le P.c. est particulièrement dangereux en raison de son excellente organisation et de la difficulté qu'il y a à l'infiltrer. Il est évident qu'il le surveille très étroitement « de l'extérieur » et qu'il ne peut pas lui appliquer des méthodes violentes tant que son activité demeure strictement interne, c'est-à-dire tant qu'elle ne donne pas lieu à des tentatives de contact avec des bases sociales plus larges. La moindre tentative de ce genre de la part de membres de ce parti est immédiatement sanctionnée par leur « disparition » (généralement accompagnée de celle des membres de la famille qui ont assisté à la capture de la victime). Aucune information publique n'est donnée. Cette technique est spécifiquement appliquée contre les communistes. Elle est utilisée d'une façon plus générale en province — chaque fois que la disparition n'est pas susceptible de créer des remous. Certains cas, très rares, parviennent à la vicairie de la solidarité de Santiago (archevêché), mais ils ne sont qu'une infime proportion. En province, les parents des « disparus » pauvres sont immédiatement prévenus qu'ils risquent le même sort au cas où ils parleraient.

Il est évident, après plusieurs années de « nettoyage », que le régime ne perd pas son temps avec tous les groupuscules sectaires incapables de faire circuler la moindre information en dehors d'eux-mêmes. La répression politique massive et générale les maintient efficacement isolés. La moindre intention de prolifération entraîne leur liquidation immédiate.

Certains lecteurs étrangers pourront douter de ce qui précède. Pourtant, l'archevêché de Santiago, malgré le harcèlement dont il est l'objet, a réuni une ample documentation et des témoignages irréfutables sur tout ce qui vient d'être décrit. Mais il y a d'autres arguments également persuasifs. Cela fait quatre ans que la Résistance bénéficie de généreux appuis extérieurs. Comment se fait-il qu'elle ne connaisse pas de résultats plus perceptibles ?

La seule action que l'on puisse qualifier de « résistance » est celle de trente-six femmes, mères et épouses de disparus qui, voici quelques mois, ont fait une grève de la faim dans les bureaux des Nations unies à Santiago et qui se sont manifestées publiquement chaque fois que cela leur a été possible. Leur protection physique a exigé la mobilisation permanente des services des Nations unies et de dix des ambassades les plus importantes. La solidarité internationale peut-elle offrir une telle protection à des milliers de Chiliens ?

Ceux qui prétendront que ce qui a été décrit dans ce texte est exagéré n'ont qu'à venir démontrer le contraire en mettant en jeu leur propre sort. Les émigrés politiques incitent depuis quatre ans à des actions qui ne tiennent pas compte de la réalité de la répression. Les résultats en sont toujours stériles, quand ils ne sont pas carrément négatifs, comme dans le cas des initiatives violentes.

Il est fréquent, depuis quelque temps, que certains leaders de l'Unité populaire vivant à l'extérieur attribuent des significations politiques à quelques cas de mécontentement social ou syndical. C'est aussi audacieux que de donner la même signification à une grève de pompiers en Grande-Bretagne ou à une grève de dockers aux Etats-Unis. Ce n'est pas un hasard si de telles spéculations reçoivent la plus grande publicité dans la presse chilienne.

VICTOR FRAIHEIT

UNE FEMME EN CAGE

ELLE a vingt-huit ans. Avec l'aide de son amant, elle a tué son mari. Les jurés l'ont condamnée à la prison à perpétuité. « C'est bien fait pour elle, dira-t-on, ça lui apprendra ! » Apprendre quoi ? Paul Lefèvre, ce petit homme à lunettes qui tient la chronique judiciaire sur A. 2, s'est posé la question. Elle l'a mené jusqu'à la centrale de Rennes, où la coupable expie sa peine parmi trois cents pensionnaires.

Ne craignez rien. Il ne s'agit pas d'une descente aux enfers (mercredi 5 avril, à 20 h 30, sur Antenne 2). On se croirait plutôt dans une maison close de dernière catégorie, dont le personnel attendrait en vain la visite d'un client. Devant les caméras d'Adolphe Dhrey, les portes s'ouvrent, les serrures jouent, et nous voici en cellule, entre ces quatre murs que la criminelle appelle « mon chez-moi », « mon intérieur » et qu'elle a tapissés d'images de stars, de nymphes ou de chérubins asexués. Il est 7 heures du matin. Elle nous accueille en peignoir azur, un seau à la main, en route pour les douches. Nous lui tiendrons compagnie jusqu'à l'extinction des feux. Nous ne verrons pas son visage — la loi interdit de le montrer —, mais la voix, les silences, l'inclinaison de la tête, la démarche expriment une détresse infinie. Sept ans se sont déjà écoulés depuis le verdict. Combien en reste-t-il à tirer ? Quinze ? Vingt ? « C'est trop long », murmure-t-elle. Avec autant de bonne volonté que de maladresse, Paul Lefèvre tente de lui arracher des confidences.

Se souvient-elle de son acte ? Le regrette-t-elle ? « Oui, mais c'est tellement long ! » A quoi pense-t-elle ? A son fils. Elle ne vit plus que pour lui. Il a neuf ans aujourd'hui. Il ne sait rien. « Un jour, ce sera mon devoir de lui dire pourquoi je suis ici. — Ne vaudrait-il pas mieux qu'il vous oublie ? », suggère le visiteur.. Un sanglot lui répond : « Mais je n'ai que lui. »

Elle s'accroche, elle se cramponne à ce petit inconnu dont, une fois par an, elle parle avec sa mère. « Mes parents ne peuvent pas venir davantage, ils habitent trop loin. Durant toute l'année, elle guette cet instant de bonheur, l'esquisse d'un baiser à travers une double vitre. « Au début, mon père refusait de venir. Maintenant, il s'est habitué. » Et elle ? Comment supporte-t-elle son interminable châtiment ? « J'ai mon fils, répète-t-elle et la solitude ne m'effraye pas. » Quelle solitude ? Même la nuit, l'œil de la surveillante brille derrière le judas. L'idée de toutes ces femmes enfermées ensemble, les unes chargées de dresser les autres, excite la curiosité de notre journaliste. A part lui (et le prêtre qui « compte pour du beurre »), pas un homme en vue. Il doit s'en passer de belles ! Mais où ? Quand ? Comment ? La curiosité se heurte au mutisme de la prisonnière. « Avez-vous peur des représailles ? insiste-t-il. Parvient-on à s'aménager quelques instants d'intimité ? » Pas de réponse. L'enquêteur et l'enquêtée s'observent par-delà le gouffre qui les sépare.



Demain, lui, le Martien en visite, retournera chez ses semblables, des demi-dieux, maîtres de leurs gestes, de leurs paroles, presque de leur destin. C'est en leur nom, dans leur langue, qu'il interroge la femme-sans-visage. C'est pour eux, pour nous, téléspectateurs, que la caméra filme l'habitat, les mœurs et coutumes de cet échantillon d'une étrange espèce. De quel droit ? Celui du plus fort, pardi !

Saisi de scrupule, l'examinateur s'inquiète : « A quoi sert une prison ? » Et l'examinée, l'intéressée se tait, comme si la question ne la concernait pas. Regardez-la. Qu'avez-vous à répondre ?

GABRIELLE ROLIN

Y a d'l'abus !

A des jeunes gens réunis pour une veillée de réflexion, le cardinal Marty a lancé cet appel : « Au nom de l'Eglise, j'embauche ». Enfin une solution pour les chômeurs ! Mais les chômeuses ? (T.f. 1, le 23 avril).

La marée noire bretonne nous aura valu, sur les trois chaînes, un torrent de phrases creuses, de rodomontades, d'eau bénite de cour. « Maintenant que la période de flottement de l'organisation est rodée, nous allons pouvoir nous mettre au travail », annonçait Jean-Claude Bourret huit jours après l'accident (T.f. 1, le 25 avril). Cependant que Marc Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités, recommandait de « ne pas ajouter à la pollution de la mer la pollution des esprits » et annonçait « le déclenchement d'une opération à pétardement destinée à faire sauter l'épave pour en finir avec ce pétrole qui n'en finit pas de s'écouler ». Dimanche 26 mars, quinze mille manifestants ont crié leur colère dans les rues de Brest. Quelle chaîne leur a donné la parole ? Aucune.

En guise de cloche de Pâques, les Anglais ont enfin pu voir Roger Gicquel sur leur petit écran. « Et les journaux ont reproduit son visage à des millions d'exemplaires ! », nous annonce fièrement Jean-Claude Bourret (T.f. 1 le 27 avril). On ne nous dit pas ce qu'ils ont pensé de nos informations, toujours partielles et partiales, eux qui possèdent l'une des meilleures télévisions du monde.

LES BALADINS DE LA POLITIQUE

La chanson politique existe partout dans le monde. En un mois, Jacques Erwan l'a rencontrée : à Barcelone, à Berlin-Est, à Londres et à Rennes. Un bel éventail !

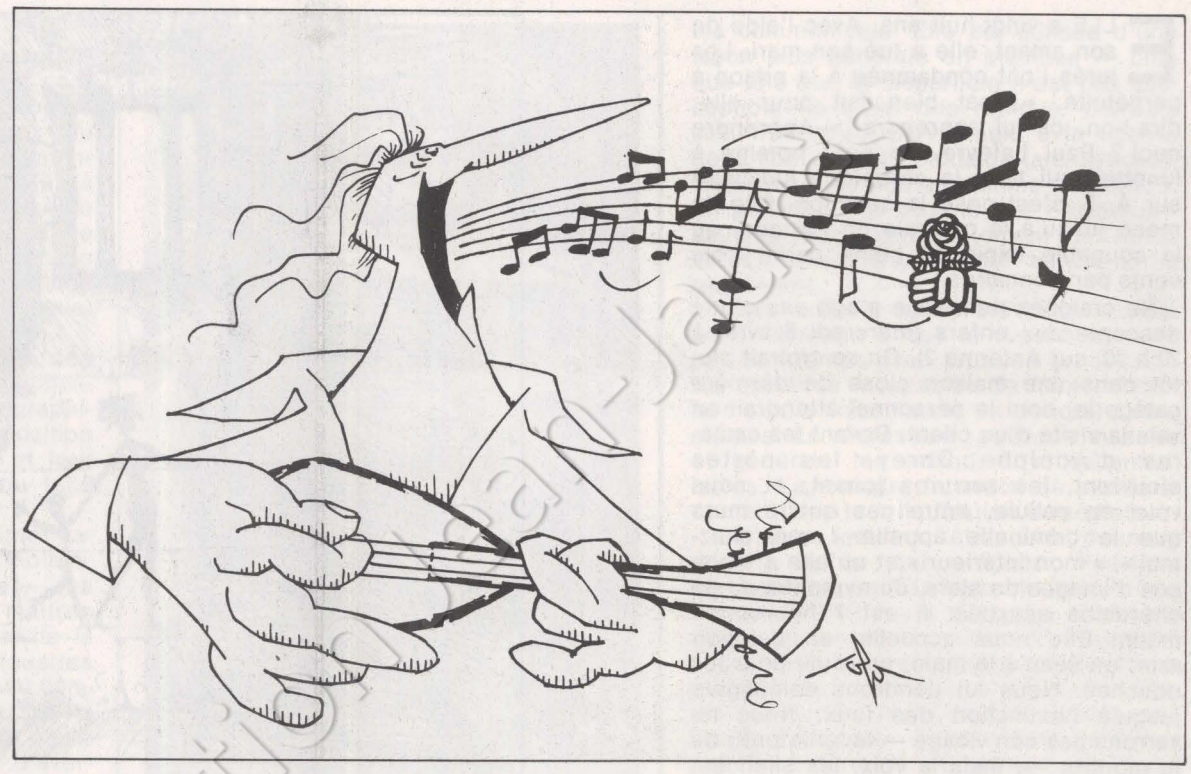

BARCELONE, le 10 février : 14 000 personnes participent à un récital de la Nouvelle Chanson catalane... Berlin-Est, le 21 février : plusieurs milliers de spectateurs assistent à la clôture d'un festival de chanson politique... Londres, le 7 mars : 5 000 Anglais se bousculent pour entendre Pete Seeger et les Quilapayun... Rennes, du 3 au 12 mars : des milliers de Bretons découvrent musiciens et chanteurs traditionnels de tous les continents... Cuba, juillet prochain : des centaines de chanteurs de tous les pays du monde se rassembleront dans le cadre d'un festival mondial de la jeunesse.

La chanson politique existe : je l'ai rencontrée. Elle s'épanouit sous toutes les latitudes et se développe avec des caractéristiques propres à chaque pays, en fonction de sa personnalité culturelle et de la nature du contexte national. Malgré les résistances ou les entraves opposées par tel ou tel pouvoir. Avec des fonctions diverses et des prérogatives différentes. Mais il s'agit toujours d'une résistance, d'une lutte à l'échelle mondiale contre toutes les formes, tous les risques d'oppression.

Par nature, la chanson est l'un des véhicules privilégiés de l'idéologie, dans la mesure où elle exprime beaucoup de choses en peu de mots et en peu de temps. Elle voyage aisément par le biais des médias ou du bouche à oreille ; et se retient facilement grâce à la musique qui la porte. De ce fait, elle se révèle être une arme politique efficace, et diverses expériences de par le monde en témoignent.

A partir des années soixante, des mouvements de « Nouvelle Chanson », s'enracinant dans le patrimoine musical traditionnel, ont contribué à la prise de conscience et au combat politique dans divers pays d'Amérique latine. Et particulièrement au Chili, avant et pendant l'Unité populaire, et depuis le coup d'Etat, aussi bien à l'extérieur avec les chanteurs exilés qu'à l'intérieur ; tant il est vrai que la nouvelle chanson chilienne était un mouvement de masse que la dictature elle-même n'a pu anéantir.

« Diguem no »

En Grèce, à partir de 1963, la musique de Mikis Théodorakis a joué un rôle essentiel dans le cadre du mouvement des « Jeunesses Lambrakis ». En Finlande aussi existe un mouvement de Nouvelle Chanson dont le caractère politique transparaît dans le nom même d'un de ses groupes, qui a choisi de s'appeler sans équivoque possible « Agit-Prop »... Au Québec aussi...

Depuis 1960, le mouvement de la « Nova Canço » irrigue toute la Catalogne et y jouit d'une extraordinaire popularité. Chantant exclusivement en catalan (langue parlée par la très grande majorité de la population), Raimon (le pionnier), Lluis Llach, Ovidi Montllor, Marina Del Mar Bonet, Ramon Muntaner, Marina Rosel, Joan Isaac et beaucoup d'autres s'identifient intimement à leur communauté, et celle-ci à son tour s'identifie à ses chanteurs...

Surviennent l'arbitraire et l'injustice, toujours prompts à surgir dans cette Catalogne en proie aux déceptions de l'ère post-franquiste (par exemple l'incarcération d'Albert Boadella, directeur d'une troupe de théâtre), aussitôt les chanteurs de la « Nova Canço » organisent un récital pour réclamer la liberté d'expression. L'immense nef du Palais des Sports de Barcelone s'emplit alors de quatorze mille personnes et retentit des slogans exigeant la libération du prévenu. Quatorze mille personnes qui, soudain, se lèvent et allument une bougie pour chanter en chœur avec leurs auteurs des chants qui sont devenus des hymnes : « l'Estaca », de Lluis Llach, et « Diguem no », de Raimon... Spectacle incroyable !

Lluis Llach.



En République démocratique allemande, depuis plus de dix ans fleurit un mouvement de chanson gros de quatre mille clubs de chanteurs amateurs, éparpillés sur tout le territoire. L'un de ces clubs, l'Oktoberklub (qui fut en 1965 l'un des instigateurs du mouvement), organise depuis 1970 et chaque année à Berlin un festival de chan-



Les Quilapayun.

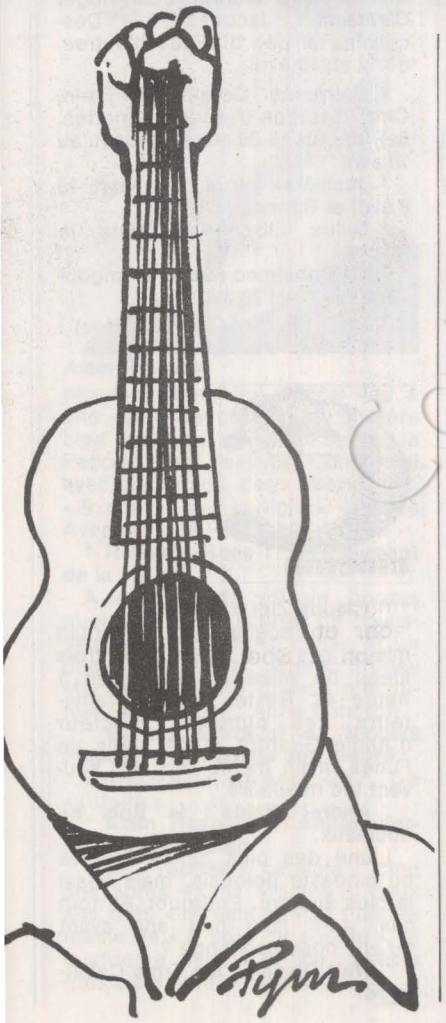

son politique. L'édition 1978 de ce festival a rassemblé cinquante-six groupes et solistes de trente-deux pays. Du Turc Timur Selcuk, qui achève son récital en interprétant avec émotion l'adaptation turque d'une chanson grecque de Théodorakis, au subtil groupe colombien Yaki Kandru, qui contribue à réhabiliter la culture et la musique des communautés indiennes, en passant par Dieter Suverkrup, le très populaire représentant des chanteurs progressistes de la République fédérale d'Allemagne que les moyens de communication de son pays s'ingénient à ignorer... Sans oublier les Chiliens Quilapayun qui, au cours de la soirée de clôture, réunissant sur la scène de l'ancien cirque du Friedrichstadtpalast la presque totalité des participants du festival, chantèrent devant un public nombreux dans lequel se trouvait entre autres Luis Corvalan, le secrétaire général du Parti communiste chilien.

Lorsque le Comité anglais de solidarité avec le Chili organise à Londres un gala de soutien dans l'immense édifice victorien du Royal Albert Hall, ce sont cinq mille Britanniques qui se pressent pour entendre Pete Seeger, l'un des pères du mouvement folk américain, et les Quilapayun ; ils reprennent en chœur avec eux ce qu'ont chanté et chantent encore des millions d'Américains : les célèbres « Guantanamera » et « Where have all the flowers gone »...

Chant d'amour et manifeste

Ce rendez-vous annuel des traditions qu'est le festival des Arts traditionnels de Rennes, qui réunit un public de plus en plus dense dans les diverses salles de la maison de la culture, ne se situe-t-il pas lui aussi, par certains de ses aspects, dans le champ de la chanson politique ? Quand on sait l'importance du patrimoine musical traditionnel dans l'avènement d'un certain nombre de mouvements de Nouvelle Chanson, on peut en effet considérer que cette contribution à leur sauvegarde et à leur survie est une tâche politique qui évitera peut-être la perte irremplaçable que constituerait la disparition des cultures traditionnelles.

A cet égard, comment ne pas songer aux deux chanteurs traditionnels des îles Seychelles présents cette année à Rennes ? Ils ont tous les deux plus de soixante-dix ans ; ils sont deux des trois derniers détenteurs de la tradition de ces îles et savent qu'à leur mort c'est l'ensemble du patrimoine traditionnel de leur pays qui disparaîtra avec eux.

Il faut aussi se souvenir que ces traditions vivantes dont sont porteurs les musiciens d'Ecosse, de Hongrie, de Tunisie ou du Pakistan — venus cette année à Rennes — constituent l'affirmation d'une identité culturelle originale face aux puissants impérialismes culturels.

La chanson politique réunit, comme en témoignent toutes ces manifestations, un public jeune, nombreux et enthousiaste qui communie avec des artistes convaincus que la chanson peut être à la fois un chant d'amour et un manifeste. Car public et chanteurs savent que cette chanson-là s'épanouit partout où des hommes vivent, aiment, souffrent et luttent.

JACQUES ERWAN

au risque de vous plaire

spectacles

Où sont-ils ?

* Uriah Heep : au Pavillon de Paris, porte Saint-Martin, le 1er avril.

* Sim Capaldi : à Paris, au Bus Palladium (6, rue Fontaine, 9e), le 1er avril.

* Chick Corea : à Paris (salle Pleyel) le 3 avril, Metz le 4, Montpellier le 23 et Lyon le 24.

* Eric Bardon : à Paris (Olympia) le 10 avril, Lyon le 11 et Marseille-Vitrolles le 12.

* The Saints : à Lyon le 15 avril, Paris (Bus Palladium) le 17, Le Mans le 18 et Lille le 19.



France Léa.

* Dr Feelgood : au Petit-Quevilly le 18 avril, Tours le 19, Clermont-Ferrand le 20, Bordeaux le 21 et Pau le 22.

* Queen : à Paris (Pavillon de Paris) les 23 et 24 avril.

* Ten Years Later : à Caen le 25 avril, Paris (Pavillon de Paris) le 26 et Lille le 27.

* Pirates : à Paris, au Bataclan (50, boulevard Voltaire, 11e), le 5 avril.

* Motors : à Paris (Bataclan) le 26 avril.

* Nuova Compagna di Canto Populare (Chants napolitains) : à Choisy (théâtre Paul Eluard) le 28 avril.

* France Léa : elle présente son one-woman-show, « Un p'tit vélo avec des sacoches grandes comme ça », à Paris, à la Cour des Miracles (23, avenue du Maine, 14e), du 3 au 30 avril.

* Compagnie Bernard-Lubat (jazz) : à Paris, au Palais des Arts (325, rue Saint-Martin, 3e), à partir du 4 avril.

* Michel Sohier : à Aix-en-Provence jusqu'au 1er avril, Romilly-sur-Seine le 11, Bourges le 16, Grenoble le 20, Annonay le 21, Fougères le 27, Saint-Brieuc le 28 et La Flèche le 29.

* Henri Gougaud : à Créteil, à la Maison des Arts, le 8 avril.

* Dick Annegarn : à Créteil, à la Maison des Arts, les 26, 28, 29 et 30 avril. Ce sont ses adieux à la scène.

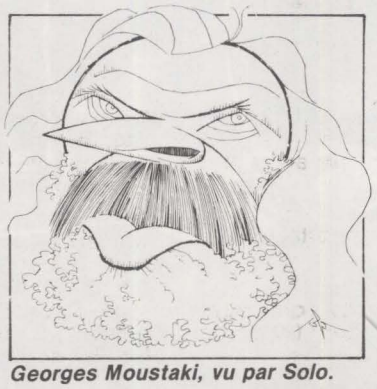

Georges Moustaki, vu par Solo.

* Zouc : à Grenoble le 25 avril.

* François Béranger : à Orly le 8 avril et Suresnes le 28.

* Léo Ferré : à Evry-Ville Nouvelle le 1er avril, à Suresnes (théâtre Jean-Vilar), les 4 et 5.

* Ernesto Rondo (tangos argentins) : à Paris, au Café d'Edgar (58, boulevard Edgar-Quinet, 14e), depuis le 22 mars.

* Les Quilapayun : à Paris, au Théâtre d'Orsay, du 17 au 30 avril. Ils présentent la « Cantata popular Santa Maria de Iquique ».

* Philippe Chatel : à Paris, au théâtre Campagne-Première, depuis le 24 mars.

* Les Ballets Félix Blaska : à Paris au Théâtre de la Ville, à 18 h 30, du 4 au 22 avril.

* Michel Buhler : à Paris, aux Blancs-Manteaux (15, rue des Blancs-Manteaux, 3e), jusqu'au 29 avril.

* Jacques Antonin : un auteur-compositeur-interprète québécois à découvrir à Paris, au Lucernaire-Forum (53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e), du 12 avril au 9 mai.

* Christian Dente : à Paris, au Lucernaire-Forum, jusqu'au 18 avril.

* Una Ramos : à Lille le 17 avril et à La Roche-sur-Yon le 20.

* Joan-Pau Verdier : à Villeparisis le 4 avril.

* Mama Béa Tékielski : à Lyon du 6 au 9 avril, Bourges le 16.

* Marianne Sergent : à Bourges le 14 avril.

* Bernard Haller : à Villepreux le 6 avril, Le Pecq le 18, Paris (Palais des Arts) du 10 au 15, Cannes le 20, Istres le 21, Nevers le 22 et Paris (Palais des Arts) du 24 au 30.

* Julos Beaucarne : aux Brouzils le 15 avril, à Perigueux le 17, Guéret le 18, Limoges le 19, Tulle Le 20, Lons-le-Saulnier le 24 et Saint-Claude le 25.

* « Chant libre » à Besançon : François Imbert et Françoise Moreau du 1er au 4 avril, Patrick Font et Philippe Val le 20, Yvan Dautin le 27 et Ricet Barrier le 29.

* Deuxième Printemps de Bourges : Jean-Paul Farré, Daniel Viglietti, Pascal Auberson, Lluis Llach, Gilles Servat, Michel Buhler, Anne Sylvestre, Georges Moustaki, Pia Colombo, Jean Somer, Bernard Meulien, Claude Nougaro, Louise Forestier, Djamel Allam, Steve Waring, Jean-Roger Caussimon, Jacques-Emile Deschamps et des dizaines d'autres, du 12 au 16 avril.

* Catherine Derain : à Paris, Chez Georges (rue des Canettes, 6e), depuis le 30 mars et jusqu'au 10 avril.

* Jean-Max Brua : à Niort le 9 avril et Rennes le 18.

* Gilles Elbaz : à Dreux le 22 avril.

* Le Cohelmec (jazz) : à Angoulême les 18 et 20 avril.

* Duo Levallet-Querlier (jazz) : à Niort le 7 avril.



Una Ramos.

à ne pas manquer

Les photomontages de John Heartfield

Nicéphor Niepce inventa la photographie. Brassaï, Lartigue, Izis et Doisneau lui donnèrent ses premières lettres de noblesse. Braque et Picasso inventèrent le collage. Max Ernst et Jacques Prévert en firent un domaine artistique à part entière. Combinant les deux techniques (la photographie et le collage), John Heartfield inventa le photomontage en 1916 et en fit un art de combat face à la montée du nazisme. En 1974, le musée d'Art moderne de la Ville de Paris avait exposé quelques-unes de ses œuvres.

Les voici aujourd'hui réunies en un volume par les Editions du Chêne, « Photomontages antinazis », de John Heartfield, préfacé par Denis Roche et Louis Aragon. Où l'on voit Hitler tentant de se faire passer pour Marx, Goering mettant le feu à la planète, la Croix du Christ devenant croix gammée, les aigles teutons s'abattant sur Madrid et des dizaines d'autres images fortes et saisissantes.

Corea, pianiste de Hollywood

Un des précurseurs du jazz-rock, un des rois du clavier nouveau style : Chick Corea. Il était venu à Paris, au Pavillon de Paris, il y a quelque temps ; l'endroit était feutré ; son passage fut plutôt discret.

Il sera sans doute plus à son aise à la salle Pleyel le 3 avril. Et sa venue sera nettement moins confidentielle, puisque, hors Paris, il donnera trois concerts en province : le 4 à Metz, le 23 à Montpellier et le 24 à Lyon. Il fera souffler un vent venu de Hollywood — ce à quoi nous n'étions plus habitués depuis assez longtemps.

cinéma

*** Claude Zidi : la Zizanie.**

Sur un scénario qui méritait mieux, pas plus de deux ou trois idées de mise en scène en 1 heure 40. Reste, pour les amateurs, les numéros d'acteur d'Annie Girardot et de Louis de Funès, mais même eux ont souvent été meilleurs.

*** Andrej Wajda : le Bois de bouleaux.**

L'une des plus belles œuvres du cinéaste polonais, mais aussi la plus austère. Pourquoi, en tout cas, a-t-il fallu huit ans avant qu'elle nous parvienne ?

*** Walt Disney : les Trois Caballeros.**

En réédition, une des œuvres réellement inventives de Disney. Donald en virée en Amérique du Sud donne l'occasion de quelques superbes trouvailles graphiques presque surréalistes.

*** Gene Wilder : Drôle de séducteur.**

Pour son deuxième film comme auteur et sur un thème pourtant usé — un « schpountz » qui réussit dans la carrière d'acteur —, une remarquable réussite « à la Mel Brooks » du héros de « Frankenstein Junior ».

*** Georges Sidney : le Bal des sirènes.**

Deux légendaires ballets aquatiques d'Esther Williams, mais le reste est difficilement supportable.

*** Coline Serreau : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?**

Est-ce ainsi que les femmes vivent ? Un très attachant portrait collectif dressé en 1975 (voir le numéro 288 de « l'Unité »).

*** Elia Lenasz: Pour qui les prisons ?**

Sur le système carcéral français, des témoignages accablants. Un film mieux qu'utile : salutaire.

*** Tod Browning : Freaks (la Monstrueuse Parade).**

Une vendetta dans une communauté foraine de nains et de culs-de-jatte, filmée avec une pudeur et une tendresse qui ont fait de ce film un des classiques du fantastique poétique.

*** Luigi Comencini : Qui a tué le chat ?**

Même une œuvre mineure de cet auteur en surpasse tant d'autres ! Comme ici avec cette enquête d'un propriétaire chez



Alain Resnais.

ses locataires, qui donne lieu à une série de croquis de mœurs bien enlevés. (Et aussi, à la Pagode, un festival Comencini avec au moins deux merveilles, « A cheval sur le tigre » et « les Aventures de Pinocchio ».).

*** Herbert Ross : le Tournant de la vie.**

A la lisière du ridicule, hormis quelques belles scènes de coulisses du monde de la danse et un duo, très réussi, entre Shirley MacLaine et une grande méconnue (en France) : Anne Bancroft.

*** Gérard Mordillat et Nicolas Philibert : la Voix de son maître.**

Voir le numéro 287 de « l'Unité ».

*** Alain Resnais : l'Année dernière à Marienbad.**

Une « reprise » capitale : cinq ans après « Lola Montès », deux ans près « Hiroshima » et l'année même de « A bout de souffle », le quatrième film clef du cinéma français d'après-guerre.

→

télévision

VENDREDI 31 MARS

T.f. 1

« Un ennemi du peuple » : mélo d'Ibsen dénonçant une escroquerie thermale, avec Simone Valère et Jean Desailly rivalisant de grandiloquence. Faut-il en rire ? (20 h 30).

Le professeur Tubiana, ennemi juré de la cigarette, prononce son réquisitoire (22 h 20).

A. 2

« Un ours pas comme les autres » : feuilleton vedette de Nina Companeez (20 h 30).

« De l'humour ! » : à l'appel de Bernard Pivot, Jean Amadou, Roland Topor et Claire Bretécher répondent présents (21 h 35).

« Théorème » : l'Evangile selon Pasolini. Le Christ séduit papa, maman, la bonne et moi (22 h 50).

F.r. 3

« La Qualité de l'avenir » : conclusion et bilan qui ne portent guère à l'optimisme (20 h 30).

La bataille de la Poltava, racontée par Henri de Turenne comme si vous y étiez (21 h 30).

SAMEDI 1er AVRIL

T.f. 1

Jean-Claude Brialy, numéro un, reçoit ses amis (20 h 30).

A. 2

« Madame le Juge » : Simone Signoret s'attaque à la spéculation immobilière (22 h 20).

F.r. 3

« Le Brave Soldat Sveik » : une farce tchèque lugubrement interprétée par la Comédie du Havre (20 h 30).

Courts métrages français (21 h 45).

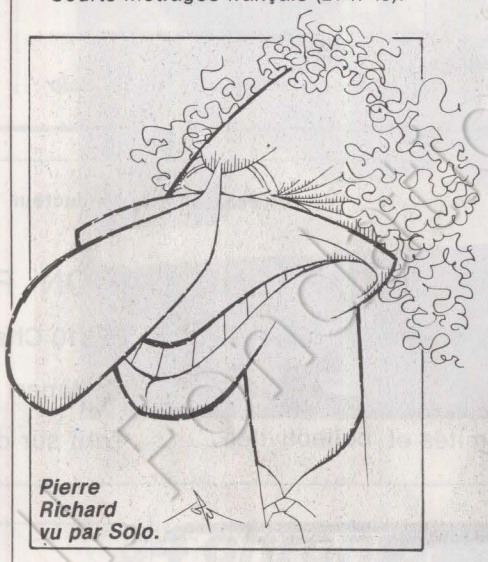

Pierre Richard vu par Solo.

DIMANCHE 2 AVRIL

T.f. 1

« L'Intrépide » : film français de Jean Girault. Louis Velle, chirurgien, tente d'empêcher le gangster Roger Hanin de lui rendre un dangereux service (20 h 30).

Expressions : Vivaldi, l'Art naïf et Pierre Dux à l'honneur (22 h 5).

A. 2

Impressions du Chili : un admirable documentaire-réquisitoire de José-Maria Berzosa, qui s'ouvre sur un portrait des pompiers de Santiago. A ne pas manquer (21 h 40).

F.r. 3

Le pays d'où je viens : le Lyonnais, célèbre pour sa cuisine, mais qui a d'autres cordes à son arc (20 h).

Jacques Chancel, l'homme en question : c'est bien son tour ! (21 h 35).

« Aventure à Manhattan » : Clark Gable et William Powell se disputent Myrna Loy (22 h 40).

LUNDI 3 AVRIL

T.f. 1

« La Vallée perdue », film américain : en 1618, un Allemand pacifiste découvre un havre de paix (20 h 30).

Document et débat sur la guerre de Trente Ans (22 h 30).

A. 2

Crète, île des dieux : une merveilleuse invitation au voyage (19 h 20).

F.r. 3

« Les Espions », de Henri-Georges Clouzot. Un psychiatre en proie à un cauchemar policier (20 h 30).

MARDI 4 AVRIL

T.f. 1

Les trains de France : du Train bleu au wagon de Rethondes, de 1837 à l'an 2000 (20 h 30).

La France rurale analysée par Georges Duby et Armand Wallon (21 h 15).

Paris pour mémoire : la Foire du trône (21 h 25).

A. 2

« Service des urgences » : film américain révélant la scandaleuse incurie d'un grand hôpital — suivi d'un débat sur la situation en France (20 h 35).

F.r. 3

« Le Distrait » : film de Pierre Richard. Mésaventure d'un publiciste malgré lui (20 h 30).

MERCREDI 5 AVRIL

T.f. 1

« L'inspecteur mène l'enquête » : le candidat, un dessinateur industriel tente de résoudre une énigme de Patricia Highsmith (20 h 30).

Igor Barrère et Etienne Lalou nous présentent des cancéreux qui se battent et qui, parfois, remportent la victoire (22 h).

A. 2

Question de temps : « Vingt-Quatre Heures à perpétuité », la mort à petit feu dans une prison de femmes (20 h 30). Voir en page 29.

Alain Decaux raconte la bataille de l'eau lourde, ou comment les nazis ont failli avoir la bombe atomique (21 h 40).



Vittorio Gassman et Ugo Tognazzi dans « La Marche sur Rome ».

F.r. 3

« La Marche sur Rome », film franco-italien : Vittorio Gassman et Ugo Tognazzi apprennent qu'on ne plaisante pas avec les « Chemises noires » (20 h 30).

JEUDI 6 AVRIL

T.f. 1

« Jean-Christophe » : cinquième épisode du feuilleton d'après l'œuvre de Romain Rolland (20 h 30).

L'Evénement : reportage sur le « Clemenceau » (21 h 20).

« Dupont Lajoie » : film d'Yves Boisset stigmatisant le racisme du Français moyen (22 h 30).

A. 2

« Johanne et ses vieux » : dramatique canadienne. Une jeune fille se sacrifie à ses parents et se bat contre l'administration de Montréal (20 h 35).

Les Légendaires : Pierre Dumayet chez les guérisseurs de l'Aveyron (22 h).

F.r. 3

« L'Ordinateur des pompes funèbres », coproduction franco-italienne : Jean-Louis Trintignant utilise l'ordinateur pour se débarrasser de son épouse et d'un rival (20 h 30).



Concerts

PROVINCE

* **Opéra de Rouen :** « Werther », de Jules Massenet - 7/9 avril, 20 h 30-14 h 30.

* **Opéra de Lille :** Œuvres de Ravel, Tomasi, Beethoven, direction Gilbert Amy avec Alexandre Lagoya (guitare) - 4 avril.

* **Palais des Congrès, Antibes :** Festival avec, le 22 avril, l'ensemble 2E2M et des œuvres de Strauss, Finissy, Taira, Schoenberg direction Paul Mefano et le 23 à la cathédrale dans Gabrieli, Clais, direction T. Clais.

* **Opéra de Strasbourg :** « Tosca », de Puccini, chœurs de l'Opéra du Rhin et Orchestre de Strasbourg, direction Alain Lombard - 1/2/4 avril.

* **Château d'Annecy :** Frédéric Lodéon (violoncelle), Daria Hovora (piano) - 2 avril, 21 heures.

* **Marseille :** Maria Joao Pires (piano) - 14 avril.

* **Théâtre de Vienne :** Lily Laskine (harpe), Jean-Pierre Rampal (flûte) - 18 avril, 21 heures.

* **Maison de la culture de Nancy :** Lily Laskine (harpe), œuvres de Pierné, Debussy - 20 avril, 20 h 30.

* **Théâtre municipal de Nîmes :** Orchestre Jean-François Paillard dans des œuvres de Bach et de Mozart - 22 avril, 21 heures.

* **Théâtre de Valence :** Ensemble Jean-François Paillard dans des œuvres de Vivaldi - 24 avril, 21 heures.

PARIS
ET RÉGION PARISIENNE

* **Palais des Congrès :** Orchestre de Paris, direction Daniel Barenboïm, dans œuvres de Schuman et Tchaïkovsky - 5/6 avril, 20 h 30 / Orchestre de Paris, direction Karl Boehm et Pinchas Zukerman (violon), dans des œuvres de Beethoven, Brahms - 26/27 avril, 20 h 30.

* **Théâtre des Champs-Elysées :** Cycle Barenboïm de musique de chambre, dans des œuvres de Mozart et de Messiaen - 10 avril, 20 h 30. Duo Vladimir Ashkenazy (piano) et Itzhak Perlman (violon), intégrale sonates piano-violon Beethoven-4/6-11 avril.

* **Grand Auditorium de Radio-France :** Nouvel Orchestre Philharmonique, direction Yuri Ahronovitch, György Mélis (basse), François-Joël Thiollier (piano), dans des œuvres de Moussorgsky, Rachmaninoff - 21 avril, 20 h 30.

* **Eglise Saint-Louis des Invalides :** Requiem de Verdi, Janis Martin, Grace Bumbry, Carlo Bergonzy, Martti Talvela. Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, direction Nello Santi - 20 avril, 20 h 30.

* **Salle Pleyel :** Guidon Kremer (violon). Orchestre national de France, direction Evgeni Svetlanov dans des œuvres de Brahms, Prokofiev - 12 avril, 21 heures / « Un bal masqué » de Verdi, Iva Ligabue, Peter Lindross, Ruth Hesse, Sergio de Salas, Anne-Marie Rodde, Frédéric Vassar, Fernand Dumont, Reynald Chapuis, Osvaldo Tourn. Chœurs de Radio France, Orchestre national de France, direction Nello Santi - 27 avril, 20 heures.

* **Opéra :** « Pelléas et Mélisande » de Claude Debussy, Richard Stilwell, etc. Direction Serge Baudo - 11/13/26/29 avril, 19 h 30 - « La Walkyrie », de Richard Wagner, 15/25 avril, 18 heures.

* **Ircam :** Ensemble Intercontemporain, direction Pierre Boulez et chœur John Alldis dans des œuvres de Schoenberg, Webern, Bartok, Stravinsky, Varèse. Théâtre de la Ville - 27 avril, 20 h 30.

* Journée Betsy Jolas, Auditorium 105 et Grand Auditorium de Radio-France - 15 avril.

* **Lucernaire Forum :** 53, rue Notre-Dame-des-Champs : Brigitte Haudebourg (clavecin) dans des œuvres de Rameau, Bach, Dandrieux, Mozart, Cimarosa - Jusqu'au 4 avril, 21 heures.

* **Théâtre de Gennevilliers :** Orchestre régional de la Fédération nationale des conservatoires, concert gratuit - 5 avril, 20 h 45.

* **Printemps musical de Paris :** du 18 au 28 avril. Le 18, salle Gaveau (21 h), Groupe Vocal Marcel Couraud (Poulenc, Messiaen, Xenakis, Malec, Mâche). Le 19, salle Pleyel (20 h 30), Orchestre de Paris, direction Claude Bardon, Devy Erlih (violon), Claude Helffer (piano) : Debussy, Milhaud, Lesur, Auric, Ravel. Le 26 avril, Théâtre des Champs-Elysées (20 h 30), Orchestre philharmonique de Strasbourg, direction Alain Lombard. Bernard Soustrot (trompette) : Debussy, Scriabine, Landowsi, Jolivet - Le 27 avril, église Saint-Sèverin (20 h 30), le Livre d'Orgue de Jacques Charpentier.



Lily Laskine

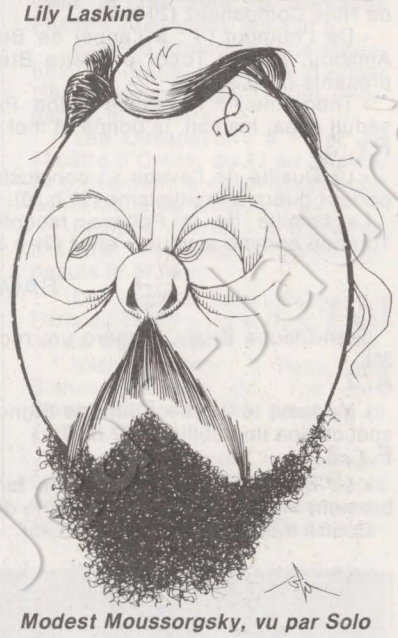

Modest Moussorgsky, vu par Solo

Petites annonces

Mairie de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) recherche deux maîtres nageurs sauveteurs. Recrutement immédiat.

Ecrire à M. le Maire de Villiers-le-Bel, 32, avenue de la République, 95400 Arnouville lès Gonesse.

Ville d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) cherche un jardinier O.p. 1 ou O.p. 2

Envoyer candidatures et curriculum vitae à M. le Maire, 77330 Ozoir-la-Ferrière

---

Commune 8 000 habitants banlieue lyonnaise recherche sténodactylographe ayant des notions de secrétariat.

S'adresser à « l'Unité ».

Villeneuve-d'Ascq (Nord), 50 000 habitants, ville nouvelle, C.e.s., lycées, université, procède au recrutement de :

— 2 rédacteurs ;
— 1 ingénieur subdivisionnaire ;
— 1 directrice de crèche familiale ;
— 1 directrice adjointe de crèche familiale ;
— 1 assistante sociale.

Les candidatures avec curriculum vitae devront être adressées à M. le Maire, hôtel de ville, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE

Vigneron, 21, av. F.-Drouet 02310 Charly-sur-Marne

19 à 23 F T.T.C. départ

Prix pour comités et collectivités. Tarif sur demande, tél. : (23) 82.01.97.

presse-édition publicité

c'est une réalisation

paragapress

209 rue d Arras _ Lille
Tél 52 01 09

faites connaître votre ACTION

faites connaître votre REGION

par l'intermédiaire

DE NOTRE SOCIETE

S.E.C.

SOCIETE D'ENTREPRISES DE CANALISATIONS

145, avenue de Saint-Ouen, 75 - PARIS 17e.

Centre de travaux : 56 - LORIENT, 25, rue Brizeux.

Tous travaux de canalisations :

EAU - GAZ - ASSAINISSEMENTS ETUDES ET PROJETS

S.A. au capital de 2 000 000 de francs.

R.C. Seine 56 B 11-392

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325



34 chroniques parues dans "L'UNITE"

Piem est un socialocaptalolibéral en équilibre sur ses contradictions. Quand il se casse la figure, son petit garçon est là pour le remettre debout en lui posant des questions auxquelles il tente de répondre.
Au bout du bout des mots il y a toujours quelque chose.
Dipapacéquoi les mots de la politique ?

Un volume illustré par l'auteur

PRESSES DE LA CITE

Coll. Fondation Jaurès

mieux vivre...



avec la SOCIETE RICARD

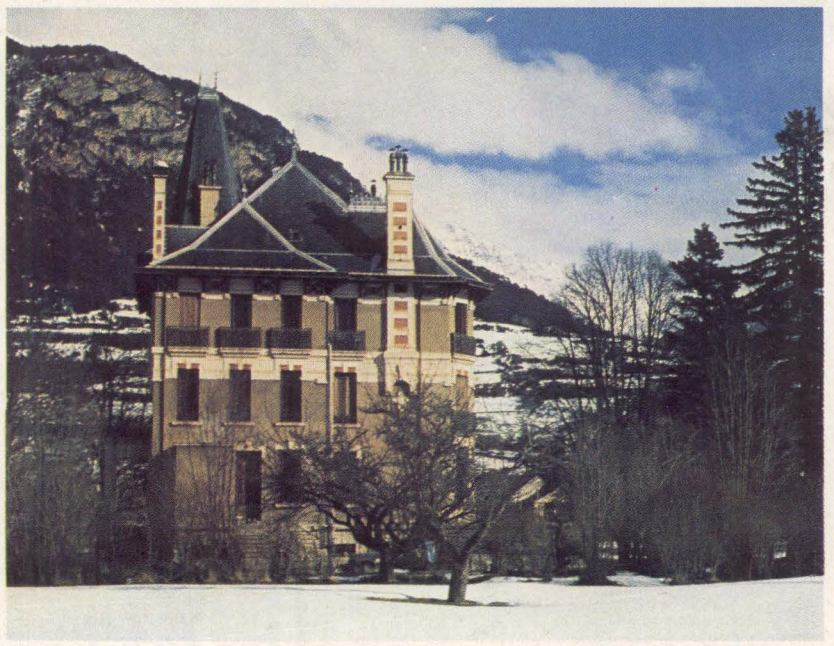

L'Ubaye est la vallée de France la moins polluée. Elle est dans les Alpes de Haute-Provence, département classé 3e au palmarès national du bien vivre. C'est là, à Jausiers, que la société Ricard a installé l'un de ses six centres de loisirs. Il y a 25 ans déjà.

Les collaborateurs de l'entreprise, leur conjoint et leurs enfants peuvent y séjourner. Gratuitement. Pendant quinze jours ou un mois, suivant les saisons. Ils y pratiquent le ski (4 stations à proximité), la pêche dans les lacs de montagne, la randonnée en moyenne ou haute altitude. Ceux qui préfèrent la mer vont à Cavalière (Côte d'Azur) ou à Sausset-les Pins (Côte Bleue). La vie de château les attend à Lignères et à Jarnac (Charente) ou encore à La Voisine (en forêt de Rambouillet). Ils choisissent.

En 1975, les centres Ricard ont totalisé 36 820 journées-séjour. 36 820 journées de vacances heureuses.

...une réalité